

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
UNIVERSITE MOULOU MAMMARI DE TIZI OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES



Mémoire de fin d'étude

**En vue de l'obtention du diplôme de Master en
sciences commerciales**

Option : Finance et Commerce International

Thème

*Le rôle des banques dans le
financement du commerce extérieur :*

Cas de la BEA

Réalisé par :

CHOUGAR Ramadane

LEHAM Massissilia

Dirigé par :

Mr. AKKOUL Jugurta

Membres du jury :

Président : OUALIKENE Selim, Professeur, UMMTO.

Encadreur : AKKOUL Jugurta, Maître de conférences classe B, UMMTO.

Examineur : DJELLOUT Fatima, Maître assistante classe A, UMMTO.

Promotion : 2020-2021

Remerciement



REMERCIEMENT

Nous tenons à remercier le bon Dieu qui nous a donné la force, le courage et la santé pour pouvoir suivre nos études avec succès.

Nous remercions Mr AKKOUL qui nous a accompagné et guidé tout au long de ce travail, nous tenons à le remercier vivement pour ses précieux conseils, ses critiques, et sa présence aux moments de doute.

Nos plus vifs remerciements iront directement aux membres du jury pour leur efforts fournis lors de l'évaluation de notre travail de recherché.

Enfin nos remerciements s'adressent à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de notre travail.



Dédicace



Dédicaces

Avec l'aide du tout puissant Allah, on a pu réaliser ce travail que je dédie :

À mes très chers parents :

Pour leurs soutiens et leurs encouragements et sacrifices, tout au long de toutes mes années d'étude.

Je prie le Bon Dieu de les garder en bonne santé pour une longue vie, et m'aider à être toujours leur fierté.

À mes frères :

Pour leur soutien moral et matériel, et tous leurs encouragements, je vous souhaite une bonne continuation et réussite dans votre vie.

À ma grande famille, à mes cousins et chaque membre de leurs familles, à mes oncles et tous les membres de leurs familles.

À tous mes chères amis de groupe de f.c.tamurt que j'ai la chance et honneur de partager avec eux mon parcours universitaire (d'étude, footballistique et résidentiel) Exceptionnellement à ma très chère binôme LEHAM Massissilia, à mes camarades de spécialité finance et commerce international, et à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

En fin, je tiens à remercier infiniment mon ami de travail qui avait l'intention de m'offrir un boulot pour assuré le financement de mes études exceptionnellement FERRAH Rabah.

Ramadane.



Dédicaces

En premier lieu je remercie Dieu tout puissant de m'avoir donné du courage et de la volonté afin de réaliser ce travail.

Je dédie ce travail:

À mes très chers parents qui m'ont aidé durant mon parcours d'étude en cote financier et coté moral. Et leurs encouragements.

Je prie le Bon Dieu de les garder en bonne santé pour une longue vie, et m'aider à être toujours leur fierté.

À mes chers frères :

Pour le soutien moral et matériel, je vous souhaite une bonne continuation et réussite et bonheur dans votre vie « Massinissa, Yughurta, Yacine, Razik, Fares. » Et ma ptite

Chère sœur « Romaiassa »

À mes collègues (es) de travail à la salle des fêtes KENZA Yelli, qui m'ont soutenue toujours. A mes camarades de spécialité finance et commerce international, et a tous ceux qui ont contribué a la réalisation de ce travail.

À mon très cher binôme Mr : CHOUGAR Ramadane.

Massissilia



*Liste des
abréviations*

Liste d'abréviation

ABEF : association des banques et établissement financiers

BEA : banque extérieur d'Algérie

BIAM : Banque Industrielle de La situation en Algérie et en Méditerranée

CCI : Chambre de Commerce et D'industrie

CFR : COST AND FREIGHT ; COUT &FRET

CIF : COST INSURANCE FREIGHT ; COUT ASSURANCE &FRET

CIP : CARRIAGE INSURANCE PAID TO PORT PAYE JUSQU A +ASSURANCE

CPT : CARRIAGE PAID TO PORT PAYE JUSQUA

Credoc : centre de recherche pour l'étude et observation (crédit documentaire)

DAF : DELIVRED AT FRONTER RENDU FRONTIER

DDP : DELIVRED DUTY PAID ; RENDU DROITS ACQUITTES

DDU : DELIVERED DUTY UNPAID ; RENDU DROITS NON ACQUITTES

DELTA V8 : Logiciel d'informatique utilisé au sein de la BEA

DEQ : DELIVERED EX QUAY ; RENDU QUAI PORT ARRIVEE

DES : DELIVERED EX SHIP RENDU EX SHIP

ENEL : La Société Nationale Italienne D'électricité ;

EUR1 : document douanier en cas d'importation de communauté européenne

EXW : EX WORKS A L'USINE

EXZ : document douanier

FAS : FREE ALONGSIDE SHIP

FCA : FREE CARRIER FRANCO TRANSPORTEUR

FOB : FREE BOARD ; FRANCO A BORD

ISO : Organisation internationale de normalisation

JDN : Le Journal du Net

MCNE : La Mobilisation de créances nées sur l'étranger

MT 752 : message de recouvrement de paiement

Liste des abréviations

MT754 : message ordre de paiement

Rem Doc : remise documentaire

SEGC : science économique, gestion et commerciale

SHS : science humaine et sociale

SWIFT : Society for Worldwide Interbank Financial Télécommunication

VA : Vente à l'arrivée

VD : Vendre au départ

*Liste des figures et
tableaux*

Liste des figures

Figure n°1 : schéma d'une opération de crédit documentaire..... 18

Figure n°2 : schéma d'une opération de remise documentaire. 20

Figure n°3: schéma représentatif de la garantie directe. 33

Figure n°4 : schéma représentatif de la garantie indirecte..... 34

Figure n°5 : organigramme représente les différentes directions de la BEA..... 36

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : représentatif les différentes familles des incoterms..... 23

Tableau n°2 : représentatif des résultats de guide d'entretien partie 1..... 48

Tableau n°3 : représentatif des résultats de guide d'entretien partie 2..... 49

Tableau n°4 : représentatif des résultats de guide d'entretien partie 3..... 50


Tableau n°5 : représentatif des résultats de guide d'entretien partie 4..... 51



Sommaire

Sommaire

Introduction générale.	01
 <i>Chapitre I : cadre conceptuel sur le financement des banques</i>	
Introduction	04
Section 01: définition des concepts de base	04
Section 02: techniques de financement extérieur	06
Section 03 : Différentes techniques de paiement	15
Conclusion	20
 <i>Chapitre II : mesures de financement extérieur, risques et garanties bancaires</i>	
Introduction	21
Section 1 : Différents mesures de financements extérieurs et les risques liés au commerce extérieur.....	21
Section2 : Les garanties bancaires	31
Conclusion	34
 CHAPITRE III : analyse d'une opération d'importation. Cas : remise documentaire et crédit documentaire	
Introduction	35
Section 1 : présentation de l'organisme d'accueil	35
Section 2 : cadre méthodologique	38
Section 3 : analyse des résultats	43
Conclusion	53
Conclusion générale.	54



*Introduction
générale*

Introduction générale

Introduction générale

La réalité économique actuelle est caractérisée par la mondialisation et les efforts importants d'ouverture sur l'extérieur. Cette dynamique d'ouverture a favorisé le développement et l'essor du commerce international, de plus, avec les progrès opérés dans les transports et les télécommunications, les échanges internationaux ont connu une évolution fulgurante.¹

Toutefois, cette évolution qu'a connue le commerce international engendre un accroissement des risques liés aux conditions de financement des opérations d'échanges internationales.²

Le commerce extérieur est l'ensemble des importations et exportations d'un pays qui reflète sa situation économique.

Le rôle des banques consiste à faciliter et à répondre au mieux aux opérateurs dans la réalisation des opérations commerciales internationales en leur proposant des moyens de paiement, et mode de financement adéquats pour le développement et le renforcement de ces transactions en terme de cout et de sécurité.³

Dans la remise documentaire la banque n'est qu'un simple intermédiaire entre l'exportateur et l'importateur, elle remet les documents et effectue le paiement(document contre paiement), par contre, le crédit documentaire reflète l'engagement d'une banque. Dans ce cas il existe un risque pour la banque qui peut être l'insolvabilité de son client.

Le secteur bancaire algérien a connu de profondes mutations depuis 1962. L'objectif de cette dernière est de mettre en place des systèmes de financement pour différents secteurs économiques afin qu'ils puissent se développer dans des conditions optimales. La caractéristique de cette période est l'espoir de restaurer la souveraineté nationale et de mettre en place un mécanisme de financement du développement économique.⁴

¹Oubelaid Katia et Ouazene Souad, Mémoire de master, « l'intervention bancaire dans les échanges économique internationaux : cas BADR 357 de Bejaia. Promotion 2019, p.1

²K.Khadidja et L.Louiza, « financement de commerce international comparative entre le crédit documentaire et la remise documentaire et leurs contribution au financement des importations : cas de la BADR (Akbou) Science de Gestion. Promotion 2019, p.1

³Chikhi Mohamad, Messaoud Lahmarani, « le financement de commerce international par les banques »,2019, p.1

⁴Site internet www.enssea.net 08/11/2021

Introduction générale

De ce fait, l'objectif de notre ce travail de recherche consiste à bien cerner l'environnement bancaire algérien et la réglementation qui le régit. Une étude comparative entre la remise documentaire et le crédit documentaire au sein de la BEA sera menée. Pour cela, nous tenterons de répondre à la problématique suivante :

« Comment la BEA finance-t-elle des opérations du commerce extérieur ? »

Afin de répondre à cette problématique, nous avons jugé nécessaire de répondre à certaines questions secondaires:

- Comment peut-on distinguer entre le crédit documentaire et la remise documentaire? Et quelle est celle qui contribue mieux aux échanges extérieurs (importations)?

Ce thème reflète notre désir d'approfondir nos connaissances dans notre domaine d'études.

Pour mener à bien cette étude et répondre à la question fondamentale évoquée précédemment, nous avons adopté la démarche méthodologique suivante :

Dans notre travail, nous avons choisi l'approche qualitative⁵ parce que notre thème s'appuie sur un entretien, l'étude qualitative a pour but de comprendre ou d'expliquer un phénomène (comportement de groupe, un phénomène, un fait ou un sujet), l'étude de cas⁶ comme une stratégie de recherche. Dans la collecte des données nous ne sommes basés sur un guide d'entretien⁷ composé de 13 questions. Pour analyser nos données, nous ne sommes appuyés sur la méthode de l'analyse de contenu.

Pour bien mener notre travail de recherche et pouvoir apporter des éléments de réponses à notre problématique, nous avons jugé utile de scinder notre étude trois chapitres.

- Dans le premier chapitre, nous aborderons des notions théoriques sur la banque en termes de concepts de base ainsi que les différentes techniques de financement et de paiement à l'international.
- Le deuxième chapitre portera sur les différentes mesures, risques inhérents du commerce extérieur et les garanties bancaires.

⁵ A.DAHAK, R.KARA, le mémoire de master, édition EL-AMEL, 2015, Tizi-Ouzou, p.67

⁶ A.DAHAK, R.KARA, le mémoire de master, édition EL-AMEL, 2015, Tizi-Ouzou, p.67

⁷ A.DAHAK, R.KARA, le mémoire de master, édition EL-AMEL, 2015, Tizi-Ouzou, p. 96

Introduction générale

- Le troisième chapitre constitue la partie empirique de notre mémoire ; il fait l'objet d'une étude d'une opération d'importation, cas d'une remise documentaire et crédit documentaire au sein de la BEA.



Chapitre I

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL SUR LE FINANCEMENT DES BANQUES

Introduction

La mondialisation des échanges a rendu les opérations du commerce extérieur plus complexes. Aujourd'hui le monde a connu un développement technologique où la banque finance le commerce soit en niveau national ou international.

Dans ce chapitre nous allons définir les concepts de base qui sont : la banque le financement et le commerce extérieur ainsi que les différents techniques de financement et les moyens de paiement a l'international.

Section 1 : définition des concepts de base

Dans le contexte international d'aujourd'hui les échanges de biens et de services entre pays sont marqué par l'existence d'intervenants dans le déroulement des opérations entre les pays. Dans cette section nous allons nous intéresser aux concepts suivants : banque, financement et commerce extérieur.

1 Définition établissement du crédit

1.1 Définition de la banque

1.1.1 Première définition

Une entreprise qui absorbe habituellement des fonds du public pour des remises, des crédits ou des transactions financières sous forme de dépôts ou d'autres formes.¹

1.1.2 Deuxième définition

C'est une officine qui est chargée de débloquer des fonds spécifiques ou obtenus auprès d'investisseurs, et sa mission est d'augmenter les fonds qui lui sont confiés.

Des réseaux d'agences sont constitués dans de nombreux pays. Toute opération commerciale fait l'objet d'une double entrée pour toute opération et tout commerçant avec lequel la banque est en relation d'affaires : ce qui est dû, ce qu'il doit.

¹ K.CHEHRIT, dictionnaire des termes de finance, banque, bourse, assurance, impôt, fiscalité, 2^{ème} édition grand Alger livres, Alger, page 10

Les banquiers prennent de plus en plus d'importance dans le fonctionnement des villes et des pays. Il a été initié à tous les horizons et a une connaissance approfondie du monde des affaires. Il donne confiance, ou au contraire, refuse le crédit.²

1.1.3 Troisième définition

Les banques représentent des institutions financière, particulière. Elles jouent un rôle décisif de médiation entre les agents qui ont une capacité de financement et ceux qui ont un besoin de financement.

Pour comprendre ce rôle, rapprochons les bilans simplifiés d'une entreprise et d'une banque ; certaines correspondances éclairent les divers fonctions bancaires .En accordant des crédits aux agents économiques, elles émettent un actif qui par définition est appelé la monnaie .Cette dernière peut donc se définir comme la dette, sous forme de dépôt en banque, consentie par un agent particulier la banque, auprès des autres agents.³

2 Définition d'autofinancement

Il existe plusieurs définitions du mot financement qui jouent un rôle très important soit dans le commerce international ou dans la diverse pratique de l'économie.

2.1 Définition du mot financement

2.1.1 Selon le JDN⁴

Le mot financement est l'action par laquelle un organisme ou une personne privée alloue des fonds à un tiers dans l'objectif de soutenir un projet. Il peut s'agir d'autofinancement dans le cadre d'épargne ou de produit bancaire destinés à assurer un capital. On peut parler de financement pour un projet d'achat de bien immobilier, pour une création d'entreprise, mais aussi pour tout projet associatif ou culturel nécessitant une levée de fonds. Des financements peuvent être accordés par des particuliers, comme dans le cas de fonds de pension privé ou de mécénat, mais aussi les entreprises et organisme spécialisés. Pour soutenir un projet, on peut se tourner vers une banque une société de courtage ou de crédits ou un fond public. L'Etat comme les banques ou les fonds publics internationaux sont susceptibles de financer des projets spécifiques à leur domaine de compétences. Dans le cadre du financement de projet de développement ce sont les organismes de bourse qui jouent les intermédiaires.

² D.P.MONOD. moyens et technique de paiements internationaux, édition EKSA, Paris, 2007, page 15

³ Y. Crozet, B. Belletante, P-Y Gomez, B. Laurent, dictionnaire de banque et bourse, édition Armand Colin, Paris, page 39

⁴ Site internet www.journaldunet.fr 20/03/2021

Un financement est une opération permettant à un agent économique (Etat, entreprises, particuliers, ...) de se procurer les ressources (à court, moyen ou long terme) nécessaires au financement de sa trésorerie ou de ses besoins d'investissement. Un financement peut être obtenu principalement par le biais des crédits bancaires ou par le recours à l'émission de titres pour les Etats, les collectivités et les entreprises.⁵

3 Définition des échanges extérieur

3.1 Définition du commerce extérieur

3.1.1 Définition simple du dictionnaire⁶

Notion économique qui décrit les imports et exports des produits et services que réalise un pays avec les autres.

3.1.2 Selon le glossaire international

Le commerce extérieur regroupe toutes les activités liées aux importations et aux exportations d'un pays. On peut y inclure les différentes stades des opérations d'import-export : étude pays, prospection, négociation, vente, logistique, transport...

Le solde du commerce extérieur est la différence entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zone). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).⁷

Les trois termes abordés dans cette section sont complémentaires l'un avec l'autre c'est-à-dire que le commerce extérieur à besoin de financement de la banque soit pour demander un financement ou effectuer des transactions.

Section 2 : techniques du financement Extérieur

La banque offre plusieurs techniques qui diffèrent selon la durée.

Dans cette section on va citer les différentes techniques de financement à court, moyen et long terme.

⁵ Site internet www.mataf.net 15/09/2021

⁶ Site internet www.linternaute.fr 15/09/2021

⁷Site internet www.glossaire-international.com 15/09/2021

1 Techniques de financement à court terme

C'est des moyens qui ont pour but le rééquilibrage des trésoreries des exportations

1.1 Le crédit de préfinancement

1.1.1 Définition

Les crédits de préfinancement sont des crédits en espèces fournis par les banques aux exportateurs, dont le but est de permettre aux exportateurs de fournir un financement pour les besoins courants ou spéciaux découlant de leurs activités d'exportation avant l'expédition des marchandises. Elle est accordée en contrepartie d'une lettre de change mobile que le bénéficiaire adresse à la banque centrale.⁸

1.1.2 Caractéristique

Il s'agit d'un type de crédit, généralement appliqué aux grands marchés, allant des besoins en équipement aux matériaux fabriqués sur une base monétaire. Il s'agit d'un équipement spécifique requis par l'importateur.

« Il s'agit d'un crédit accordé directement aux entreprises exportant des biens, des produits ou des services »

Le montant du prêt de préfinancement correspondant aux besoins de trésorerie de l'exportateur est déterminé en fonction du plan de financement.

La période de crédit est compatible avec la période de fabrication des équipements et peut durer jusqu'à la source des comptes clients.⁹

1.2 Affacturage

Parmi les nouvelles techniques de financement à court terme nous distinguons « l'affacturage » ou « le factoring ».

1.2.1 Définition d'affacturage

L'affacturage est une technique utilisée par une société financière pour racheter des créances auprès d'une société cédante (une commission de 1 % à 15 % en fonction du risque), et se charge de les recouvrer à son échéance, elle en supporte donc le risque du débiteur.¹⁰

⁸ Site internet www.wikimemoire.net 16/09/2021

⁹ Amel DOUKH, « le rôle des banques dans le financement des contrats international cas la BEA », 2005, p.6.

¹⁰ V.MEYER, C.ROLIN, technique du commerce international, édition Marie-Odile Morin, France, 2005, p.113

1.2.2 Les étapes de l'affacturage

- Interrogation du factor sur la couverture qu'il est prêt à accorder sur le client étranger¹.
- Cession de la facture émise par l'entreprise au factor.
- Vérification possible de la facture par sondage, interrogation du client étranger sur le bon déroulement de l'opération commerciale (afin d'éviter les factures creuses).
- Le factor finance et crédite l'entreprise du montant de la facture ou d'un montant partiel selon les besoins de l'adhérent. Rétention d'une faible quotité pour alimenter un fonds de garantie que le factor pourrait utiliser en cas d'impayé si l'assurance-crédit refuse de prendre en charge le sinistre (contentieux commercial).
- Le factor se charge de recouvrer ou d'encaisser les factures en lieu et place de l'entreprise (adhérent)
- Le factor perçoit une commission d'affacturage (0,3 à 0,6 % selon le profil de l'adhérent) hors coût du financement qui lui s'exprime par rapport à l'Euribor + marge de la banque si la créance est en euros.¹¹

1.3 Les avances en devises

1.3.1 Définition

Devise prépayée :

Il s'agit en fait d'un prêt en devises accordé par une entreprise exportatrice, qui permet :

- Financement pour entreprise export (ou face à tout autre besoin de financement)
- Prévenir les risques de change, à condition que le prêt soit effectué dans la devise libellée dans l'opération d'exportation ; la progression de l'activité d'exportation (en cas de financement à l'exportation) ;
- Après avoir déterminé l'authenticité de la transaction commerciale, la banque de l'exportateur emprunte la devise nécessaire (montant de la facture) sur le marché des devises européen ;

C'est le montant emprunté en francs sur le marché des changes au comptant. Cette conversion instantanée élimine le risque de change ;

-Le banquier paie l'autre partie en francs avec le prêt à l'exportateur. Ce dernier a donc reçu un financement presque immédiatement.

¹¹ H.MARTINI, G, LEGREND, commerce international, édition DUNOD, Paris 2008, p.177

A l'échéance, l'acheteur paie le montant (en devise) dû à l'exportateur. En utilisant ces devises, le coût du remboursement par l'exportateur des avances en devises à la banque, comme pour tout prêt, dépend principalement de la durée du crédit accordé, du taux d'intérêt du prêt généralement utilisé par la banque et du taux d'intérêt perçu dans les devises.¹²

1.3.2 Procédure

Les avances en devise se déroulent comme suit :

- L'exportateur emprunte à sa banque le montant en devises correspondant à ses créances sur l'importateur ;
- A l'échéance de la dette, l'importateur garantit le remboursement par l'intermédiaire de sa banque ;
- Les exportateurs peuvent vendre des devises contre des espèces sur le marché des changes afin de réorganiser leur trésorerie dans leur propre devise.¹³

1.4 Mobilisation des créances nées sur étrangères

1.4.1 Définition

Cette procédure permet aux entreprises exportatrices de mobiliser jusqu'à 100% des créances.

Une fois que les marchandises quittent le territoire national, une facture est émise. Concrètement, il crée un « effet de mobilisation » (une traite émise par un exportateur dans une banque ou un billet à ordre endossé par celui-ci) puis des escomptes. L'acheteur ayant payé les fonds, le crédit accordé était remboursé à l'échéance de la dette. Ce mode de financement peut utiliser tout moyen de paiement conçu (virement, chèque, mandat, etc.) dans la limite de l'encours indiqué par la banque, le coût est très proche du coût d'une opération discount traditionnelle.

Ce type de crédit a une échéance inférieure à 18 mois et est libellé en francs ou en devises. Dans ce dernier cas, l'exportateur est pleinement intéressé à lier les ventes à terme au MCNE.¹⁴

¹² V.MEYER, C.ROLIN, op.cit, page 112

¹³ MEDJADIF, Mémoire de master, l'impact des moyens de paiement à l'international sur le volume des importations des entreprises en Algérie, promotion septembre 2014, p.51

¹⁴ V.MEYER, C.ROLIN, technique de commerce international, édition Marie-Odile Morin, France 2005, p.113

1.4.2 Procédure

Après que le vendeur a fourni à l'acheteur un délai de paiement, il dépose une réclamation auprès de la banque, et la banque créditera alors le montant de la réclamation sur son compte.

Une fois cette réclamation expirée (délai convenu), la banque de l'exportateur recevra la contrepartie de son paiement par l'intermédiaire de la banque de l'acheteur.¹⁵

2 Techniques de financement à moyen et long terme

Les financements à moyen et long terme permettent aux exportateurs de bien d'équipement, généralement coûteux, d'accorder à leurs clients un étalement des paiements qui ne peuvent être supportés par leur trésorerie.

2.1 Crédit fournisseur

2.1.1 Définition

Crédits à l'exportation accordés par les fournisseurs à leurs clients et modalités de financement de ces crédits commerciaux.

2.1.2 Déroulement de crédit fournisseur

La procédure pour le crédit fournisseur est la suivante :

Premièrement, l'exportateur a exprimé sa volonté d'accorder un délai à sa banque Effectuez des paiements à ses clients et interrogez-le sur les délais, les taux et les financements disponibles. Après l'accord entre eux, les exportateurs sont souscrits par des agences d'assurance.

Par la suite, l'exportateur et l'importateur établissent un contrat commercial en plus de la situation financière. L'exportateur livre les marchandises et soumet les documents et les présenter à sa banque avec une facture délivrée à l'acheteur sur la base du nombre de six mois de remboursement. Ces articles sont envoyés à la banque de l'importateur, l'acheteur accepte et endosse (le cas échéant).

Enfin, la banque de l'importateur transmet ces éléments acceptés par ses clients à la banque de l'exportateur les escompte ensuite.¹⁶

¹⁵ MEDJADIF, op.cit, p.49

¹⁶ MEDJADIF, op.cit, p.54

2.2 Crédit acheteur

Le crédit acheteur vise à dégager le fournisseur des problèmes de crédit.

2.2.1 Définition

Une technologie particulière de crédit à l'exportation. Le crédit n'est pas accordé à l'exportation et fournit des conditions de paiement à ses clients, mais est directement alloué aux acheteurs étrangers par les banques et agences spécialisées du pays exportateur.¹⁷

2.2.2 Caractéristiques générales du crédit acheteur

Période initiale et de remboursement :

Dans le cadre de l'exécution du contrat, le fournisseur peut être amené à embaucher très tôt dépenses importantes. Il espère souvent des prêteurs à réduire leur trésorerie. Dans le même temps, les acheteurs étrangers ne veulent pas rembourser ses fournisseurs avant que le service ne soit enfin terminé.

C'est pour cette raison que la banque a mis en place un prêt qui peut être utilisé pendant l'exécution de la prestation, et le remboursement de l'acheteur étranger ne commencera qu'à la fin du contrat. Notez que le banquier calcule les intérêts temporaires à la charge de l'acheteur.

On distingue deux périodes :

- ❖ La période pendant laquelle l'emprunteur ne rembourse pas le prêt et la banque le libère par le versement de fonds pour pièces justificatives aux fournisseurs (Paiement préalable ou progressif ou délai de rétractation crédit acheteur);
- ❖ La période de remboursement progressif du prêt (période de remboursement).

Dans la première période, les acheteurs étrangers paient des intérêts à moyen terme calculés. Lignes de crédit utilisées, sauf si ces lignes de crédit sont reportées en capital venant à l'échéance. Au début de la période de remboursement et pendant la période d'utilisation, l'acheteur sera payé en plusieurs versements (généralement amorti tous les six mois ou annuel) majoré des intérêts calculés sur le capital restant dû.¹⁸

2.3 Crédit-bail international

Aujourd'hui la banque prête sous forme de location des matériels ce qu'on appelle le crédit-bail.

¹⁷ K. CHEHRIT, Dictionnaire des termes de finance, banque, bourse, assurance, impôt, fiscalité, édition grand Alger livres, page 18

¹⁸ H.MARTINI, G.LEGREND, op.cit, p.187

2.3.1 Définition

Le crédit-bail est une technologie de crédit dans laquelle le prêteur (société de crédit-bail) fournit des services de location d'équipements ou d'immeubles aux emprunteurs, accompagné d'un engagement de vente unilatéral, il peut être résilié par virement Propriété de l'emprunteur.¹⁹

2.3.2 Caractéristique du Crédit-bail international

Le crédit-bail porte généralement sur des contrats considérables, tels que :

- Matériel de transport.
- Équipements pétroliers.
- Machines de construction utilisées par les entreprises publiques d'ingénierie.
- Machines, outils...

L'activité de leasing se caractérise par la signature de trois contrats :

- Contrat technique : entre le locataire et le fournisseur.
- Contrat de fourniture : Le contrat entre le fournisseur et le bailleur.
- Contrat de bail : Le contrat entre le bailleur et le preneur.²⁰

3 Autres techniques de financement à moyen et à long terme

Il existe différentes formes de couvertures et de financement à l'international à plus ou moins long terme, à travers le jeu de mécanismes mettant en jeu plusieurs opérateurs dont les banques et sociétés spécialisées.

3.1 Fourfaitage

3.1.1 Définition

Consiste pour un exportateur, ayant accordé des délais de paiement à son client, de céder les créances détenues sur ce dernier à un organisme qui peut être sa banque ou une société de forfaiting en contrepartie du paiement immédiat des valeurs nominales de ces créances diminuées des commissions d'escompte.²¹

¹⁹ H.MARTINI, G.LEGRAND, commerce international, 2^{ème} édition DUNOD, Paris 2008, page 194

²⁰ MEDJADIF, op.cit, p.60

²¹ Site internet www.cloudfront.net 16/09/2021

3.1.2 Caractéristique du forfaitage²²

Le forfaitage est une technique à double intérêt :

Pour l'exportateur: c'est une technique de financement;

Pour l'importateur: c'est une technique de garantie.

✚ On peut distinguer deux types de forfaitage:

- Le forfaitage avalisé c'est la technique la plus couramment rencontré. Elle concerne les créances matérialisées par les effets avalisés.
- Le forfaitage non avalisé, elle concerne les créances matérialisées par des effets non avalisés.

Le forfaitage est une technique d'engagement de la banque:

- Où cas ou la banque a accepté d'avaliser, elle s'engage irrévocablement à payer l'exportateur qu'elle que soit la situation financière de l'importateur.
- Financement à court terme de l'exploitation d'une entreprise importatrice et exportatrice : Le Factoring et le Forfaiting

✚ Les supports du forfaitage:

Le forfaitage nécessite, un support sous forme d'un titre commerciale, il peut s'agir des supports suivants :

- Effet accepté par l'acheteur et avalisé ou non par sa banque ;
- Billet à ordre émis par l'acheteur et avalisé ou non par sa banque ;
- Billet à ordre émis directement par la banque de l'acheteur ;
- Crédit documentaire irrévocable, par acceptation, et paiement différé ;
- Lettre de crédit "stand by", Garanties bancaires.

✚ Condition d'octroi de l'aval:

Avant d'octroyer l'aval, la banque apprécie le risque surtout le risque pays: un pays trop fort pousse la banque à refuser l'aval.

3.2 Confirmation de commande

3.2.1 Définition

Il s'agit d'une procédure établie dès la phase de négociation des contrats commerciaux, impliquant quatre volets : les exportateurs, les acheteurs, les compagnies d'assurance-crédit et les institutions financières. Ce dernier paie l'exportateur au comptant et est indemnisé par l'acheteur selon les conditions convenues avec lui. Il n'y a aucun droit de recours pour le

²² Site internet www.wikimemoire.net technique-de-financement-à-moyen-terme 16/09/2021

paiement aux exportateurs, de sorte que le risque est supporté par l'institution financière qui souscrit l'assurance-crédit.²³

3.2.2 Procédure

Après avoir signé un contrat commercial avec l'exportateur, l'acheteur étranger fait une demande de confirmation de commande, et il s'engage à annuler le document, à accepter et à payer l'effet commercial.

Après réception de cette demande par l'entreprise professionnelle de confirmation de commande, elle procédera à une évaluation des risques et agira en tant qu'intermédiaire de négociation. Si la transaction est acceptée, il doit y avoir une demande de confirmation signée par l'acheteur.

De plus, elle doit faire une demande d'assurance-crédit auprès d'une agence d'assurance pour se protéger des risques. L'entreprise doit alors payer les documents d'expédition originaux et la traite de l'acheteur pour livraison à l'exportateur qui a livré les marchandises. A l'échéance, l'acheteur paie ce dernier selon la lettre de change fournie.²⁴

3.3 Crédit financier

3.3.1 Définition

Crédit accordé en dehors de toute transaction commerciale entre le prêteur et l'emprunteur.²⁵

Il est toujours lié à un export spécifique.²⁶

3.3.2 Caractéristique

Le coût du crédit financier est supérieur au coût du crédit à l'exportation car il comporte des risques plus importants. La durée de ce crédit est relativement courte

Cependant, comparé aux crédits à l'exportation, il varie généralement entre 3 et 12 ans. Cette quantité répond aux besoins des importateurs. Organisé par la banque export, le crédit financier est accordé directement à la banque de l'importateur ou à l'importateur.

Le crédit financier est généralement accordé dans la devise du contrat. Ce crédit ne sera accordé que si le débiteur et son pays sont entièrement solvables. Cette convention

²³ ERIC LAMARQUE « gestion bancaire », Edition e-node /Prarson éducation France, Paris, 2003, page 232

²⁴ MEDJADIF, op.cit, p.65

²⁵ K.CHEHRIT, op.cit, page

²⁶ Mémoire de magister sous-titre de « le financement des opérations du commerce extérieur en Algérie », présenté par Mlle .SAFIA ZOURDANI, TIZI-OUZOU, 2012, P 111.

financière est signée entre le prêteur et le prêteur pour obtenir le crédit emprunté. Les conditions de financement du crédit sont les conditions mises en place sur le marché de la finance international.²⁷

Nous avons constaté tout au long de cette section que les produits fournis par la banque en matière de financement du commerce extérieur sont un moteur de développement dans le nouvel Environnement économique marqué par la mondialisation et le décloisonnement de marché.

Section 3 : Différentes techniques de paiement

Il existe 7 grands moyens de paiement utilisables à l'international à savoir le chèque, les effets de commerce, virement, système SWIFT, crédit documentaire et remise documentaire.

Le point qui suivra, portera sur ces cinq moyens de paiement cités. Ce sont des moyens de paiement "conventionnels" car ils ne sont que l'adaptation techniques de paiement nationales.

1 Système Swift

Lorsqu'une banque doit transférer des fonds à l'étranger, elle le fait généralement par le biais d'une compensation pour le bénéficiaire de la banque étrangère.

La société SWIFT créée le 3 mai 1973 appartient à 239 banques dans 15 pays.²⁸

1.1 Définition²⁹

C'est une méthode moderne de transfert d'argent accompli par l'entreprise SWIFT dans laquelle elle a développé des outils de communication modernes à travers des outils informatiques. Le réseau a été conçu de manière modulaire dès le départ pour faire face à la croissance inévitable du trafic et des futurs membres.

Il comprend trois niveaux de fonctionnement :

- Banque et son terminal
- Pôle national
- Centre d'échange international

Tout message transmis via le réseau SWIFT est encodé et les utilisateurs autorisés disposent d'un code confidentiel.

²⁷ MEDJADIF, op.cit, p.66

²⁸ D.P.MONOD, op.cit, page 81

²⁹ D.P.MONOD, op.cit, page 81

2 Les effets de commerce

2.1 La lettre de change

2.1.1 Définition

Il s'agit d'un titre concernant une personne appelée le tireur ordonnant à une autre personne appelée le payeur de payer un certain montant à une troisième personne appelée le bénéficiaire à une certaine date. Elle le porte souvent pendant la traite.³⁰

2.2 Billet à ordre

2.2.1 Définition

Un billet à ordre est une garantie dans laquelle une personne s'engage à payer à une autre personne (appelée le bénéficiaire) un certain montant à une date précise.³¹

Un billet à ordre est un instrument négociable, un instrument négociable, et sa particularité tient à c'est-à-dire qu'à sa création, il ne concernait que deux personnes, un souscripteur et un bénéficiaire. Le premier s'engage à payer une somme forfaitaire au second ou à sa commande avant la date limite.³²

3 D'autres instruments de paiement

3.1 Chèque

3.1.1 Définition

« Un chèque est un essai écrit par une personne appelée (le tireur), donnant un ordre à une personne.

Le banquier qui détient ces fonds disponibles verse un certain montant à un bénéficiaire ». ³³

3.2 Le virement international

3.2.1 Définition

« Ce moyens de paiement consiste sous l'acheteur à demander à sa banque de payer directement à la banque du vendeur le montant d'une transaction.

³⁰ S.Piédelièvre, instruments de crédit et de paiement, 8^{ème} édition DALLOZ, Paris, page 81

³¹ S.Piédelièvre, op.cit, page 185

³² S.Piédelièvre, op.cit, Paris, page 186

³³ D-P.MONOD, moyens et techniques de paiements internationaux, Edition EKSA, Paris 2017, page 79

C'est-à-dire l'acheteur donne l'ordre à son banquier de débiter son compte pour créditer celui du vendeur.

Un virement bancaire est une opération d'envoi (transfert) ou de réception (rapatriement) d'argent entre deux comptes. »³⁴

Pour virer des fonds à l'étranger il suffit de passer un ordre d'exécution à sa banque et pour cela un minimum de renseignements est nécessaire. Les banques ont généralement des imprimés réserves à cet usage. Ils comportent les mentions suivantes :³⁵

- N° du compte qui sera à débiter (le compte de l'importateur)
- La somme (montant de la facture)
- La monnaie (code ISO de la devise, EUR, USD, JPY)
- La méthode de transfert (courrier, télex, ou le message Swift)
- Le nom du bénéficiaire (l'exportateur)
- Son adresse (la ville le pays)
- La destination du virement (la banque de l'exportateur)
- Le numéro du compte à crédité
- Le motif du règlement (N° de la facture)

4 Techniques de paiement documentaire

4.1 Crédit documentaire

4.1.1 Définition

Une lettre de crédit documentaire est l'engagement d'une banque envers le fournisseur de biens ou de services dans un certain délai de fournir des documents de conformité prouvant que les biens ont été émis ou le service a été achevé, et de payer une certaine somme d'argent au fournisseur de biens ou de services.

Le crédit documentaire est aujourd'hui un outil important pour le commerce international.³⁶

³⁴ Ibid. p.80

³⁵ D- P. MONOD, op.cit, P.81

³⁶ K.CHEHRIT, op.cit, page 21

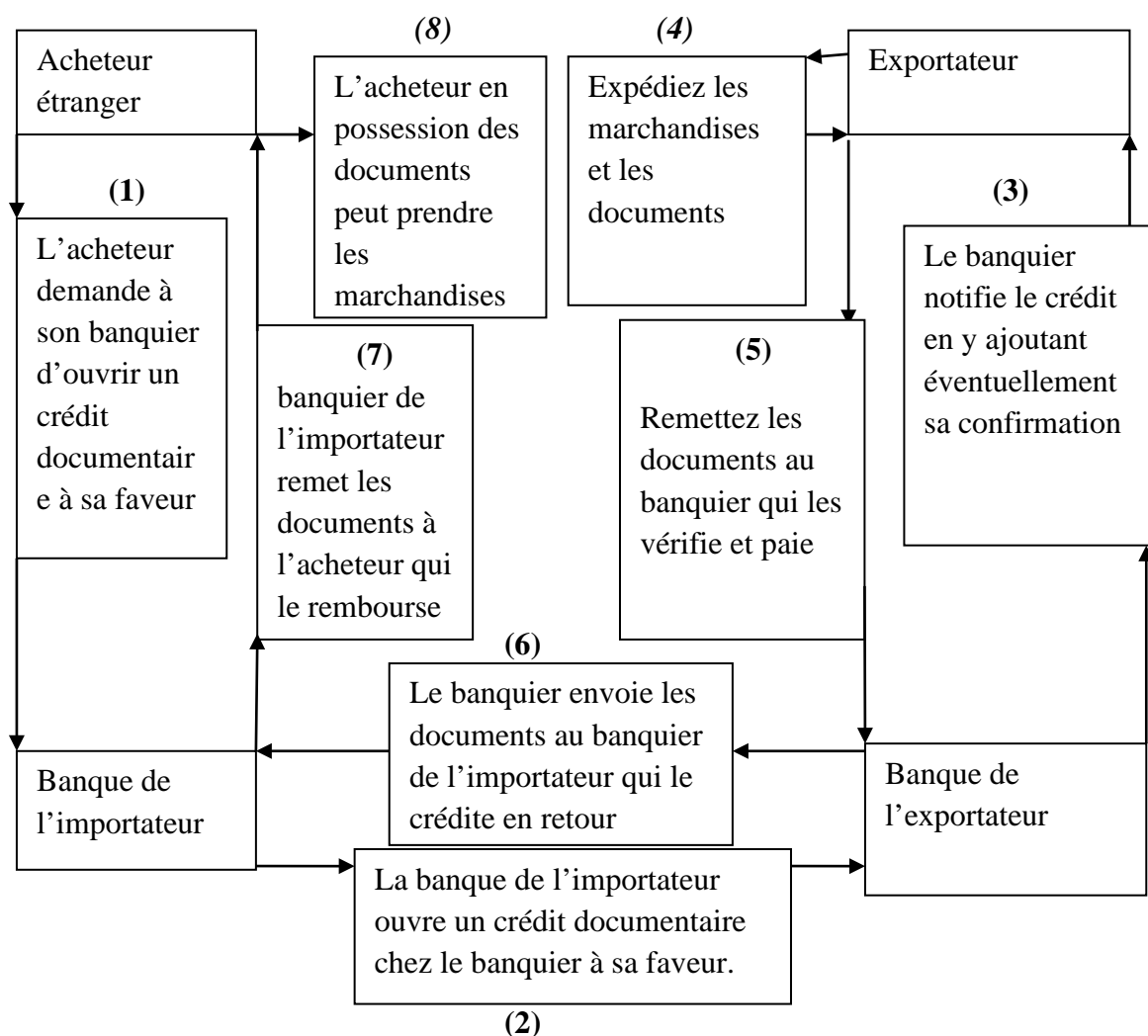
4.1.2 Mécanisme de crédit documentaire

Dans le cas d'une ouverture de crédit documentaire en faveur d'un exportateur. Les opérations se déroulent de la façon suivante :

- Un contrat de vente est passé entre le vendeur et l'acheteur avec clause de règlement par Credoc.
- L'acheteur (importateur) demande l'ouverture d'un Credoc a sa banque en faveur du vendeur.

Il indique très clairement quels documents devront présenter le vendeur, dans quels délais, pour pouvoir être payé.³⁷

Figure n°1 : schéma d'une opération de crédit documentaire



Source : V.MEYER, C.ROLIN, op.cit, page 95

³⁷ V.MEYER, C.ROLIN, op.cit, page 94

4.2 Remise documentaire

4.2.1 Définition

« La remise de documents est une procédure d'encaissement dans laquelle la banque L'exportateur (vendeur) a été chargé de recouvrer les arriérés de l'acheteur Opposition à la remise des documents. Le vendeur a généralement préparé les documents de transport.

A l'acheteur ou à la banque du pays où se trouve l'acheteur, ils doivent livrer Fournir à l'acheteur les documents commerciaux et de transport, les factures de paiement ou d'acceptation entreprise. La livraison de documents est soumise à des règles uniformes et à des restrictions douanières »³⁸

4.2.2 Mécanisme de la remise documentaire

Le vendeur, après avoir expédié la marchandise, donne à sa banque de transmettre les documents prévus au contrat, essentiellement le contrat de transport (connaissance, lettre de transport aérien, lettre de voiture international), mais aussi le certificat d'origine, la facture définitive, la liste de colisage... à la banque de l'acheteur. Seule la marchandise à leur arrivée.

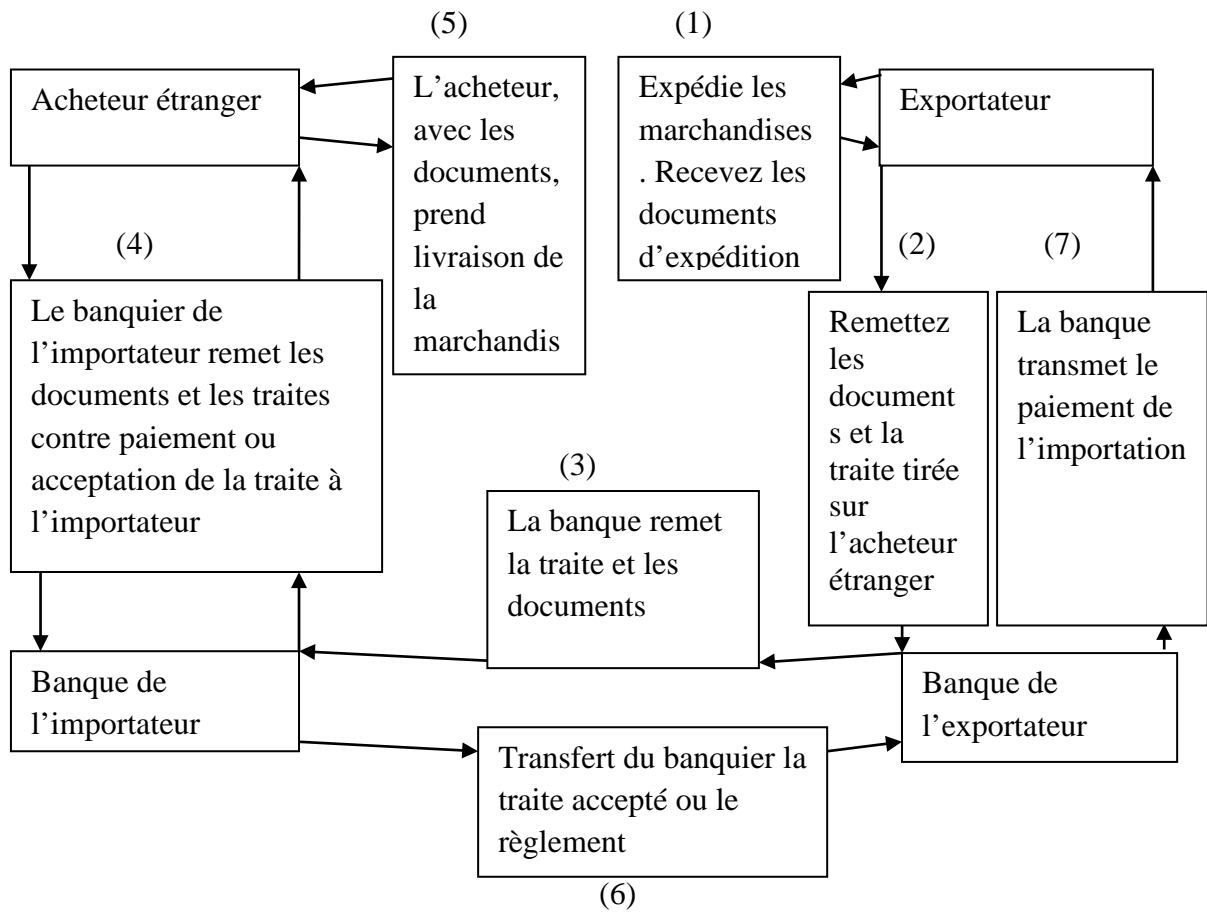
La banque de l'acheteur ne transmette les documents à son client qu'à la condition que celui-ci effectue un paiement comptant ou accepte une lettre de change, avalisée ou non par cette même banque.

Muni de ces documents, l'acheteur pourra alors retirer la marchandise et en disposer.³⁹

³⁸ G. Legrand, H. Martini: commerce international, 3ème édition, DUNOP, paris, 2010, p.145.

³⁹ V.MEYER, C.ROLIN, op.cit, page 92

Figure n°2 : schéma d'une opération de remise documentaire



Source : V.MEYER, C.ROLIN, op.cit, page 93

La diversité et l'innovation des moyens de paiement et leurs fonctionnements dans la banque ont rendu les transactions à l'international demeure facile.

Conclusion

La banque est une société qui finance et gère des moyens et des techniques de financement ou de paiement internationaux en offrant plusieurs sources de financement et de paiement avec des durées qui varie.



Chapitre II

CHAPITRE II : MESURES DE FINANCEMENT EXTERIEUR, RISQUES ET GARANTIES BANCAIRE

Introduction

L'objet de ce chapitre consiste dans la première section à passer en revue les différentes mesures usitées du commerce extérieur, d'identifier les risques liés au financement du commerce extérieur, et dans la deuxième section à présenter les garanties offertes par les banques. Dans la troisième section nous allons voir en détail le rôle des banques dans le financement du commerce extérieur.

Section 1 : Différents mesures de financements extérieurs et les risques liés au commerce extérieur

Dans cette section nous allons citer les différentes mesures de financement et les risques liés au commerce extérieur.

Il y a des lois que les deux opérateurs économiques doivent être appliqués dans le commerce et dans la banque pour qu'une opération commerciale soit réalisée, et pour éviter ou limiter les risques.

Dans cette section on va aborder les différentes mesures de financement extérieur et les risque inhérent du commerce extérieur.

1 Différents mesures de financements extérieurs

1.1 Les Incoterms

1.1.1 Définition

Les Incoterms sont un terme commercial, représenté par un acronyme, qui précise la compensation entre l'acheteur et le vendeur pour le coût et le risque de livraison des marchandises (du lieu de départ au lieu d'arrivée) dans le cadre du contrat de vente international.

D'autre part, l'Incoterm stipule que l'acheteur ou le vendeur doit fournir les documents nécessaires à l'expédition : documents douaniers, assurance, etc.

Il existe deux grandes catégories d'Incoterms :

- « Vendre au départ » laisse le risque du transport principal (la partie internationale du voyage) à l'acheteur ;
- "Vente à l'arrivée" laisse le principal risque de transport au vendeur.¹

1.1.2 Intérêt des incoterms

Les Incoterms présentent essentiellement les avantages suivants :

- Unité (ils sont généralement reconnus,
- Précis (nous connaissons exactement les coûts et les risques supportés par les acheteurs et les vendeurs) ;
- Simplicité (un seul acronyme précise tous les modes de livraison).²

1.1.3 Les différentes familles

L'ICC attribué a chaque incoterm un nom standard et une abréviation de 3 lettres (code ISO), par exemple : FOB, CIF.

Ils sont classés en quatre groupes :

- Les incoterms E, F, C utilisés pour les ventes au départ (VD) ;
- Les incoterms du groupe D utilisés pour les ventes a l'arrivée (VA).³

¹ V .MEYER, C .ROLIN « techniques du commerce international », France, P38

² V.MEYER, op.cit, page 38

³

Tableau n° 1 : représentatif les différentes familles des incoterms

FAMILLES	SIGLES	DESIGNATION
GROUPE E Départ	EXW	EX WORKS A L'USINE
GROUPE F Transport principal non acquitté	FCA FAS FOB	FREE CARRIER FRANCO TRANSPORTEUR FREE ALONGSIDE SHIP FRANCO LE LONG DU NAVIRE FREE BOARD FRANCO A BORD
GROUPE C Transport principal acquitté	CFR CIF CPT CIP	COST AND FREIGHT COUT &FRET COST INSURANCE FREIGHT COUT ASSURANCE &FRET CARRIAGE PAID TO PORT PAYE JUSQUA CARRIAGE INSURANCE PAID TO PORT PAYE JUSQU A +ASSURANCE
GROUPE D Délivré	DAF DES DEQ DDU DDP	DELIVRED AT FRONTER RENDU FRONTIER DELIVERED EX SHIP RENDU EX SHIP DELIVERED EX QUAY RENDU QUAI PORT ARRIVEE DELIVERED DUTY UNPAID RENDU DROITS NON ACQUITTES DELIVRED DUTY PAID RENDU DROITS ACQUITTES

Source : D-P.MONOD, moyens et technique de paiements internationaux, édition EKSA, Paris,

2007, p.29

1.2 La domiciliation bancaire⁴

Elle consiste :

- Pour les importateurs ou exportateurs, avant de démarrer une activité d'import et d'export, choisir une banque intermédiaire agréée et s'engager à remplir toutes ses obligations en matière de réglementation du commerce extérieur et de change
- Les banques intermédiaires agréées exercent ou ont exercé les activités et procédures requises par la réglementation du commerce extérieur et des changes pour le compte d'importateurs ou d'exportateurs

Une autre clause de la clause de fusion du règlement de la Banque d'Alger est précisée comme suit :

- Règlement n°91-03 du 20 février, relatif aux conditions d'exploitation et de financement de l'importation de marchandises en Algérie ;
- Règlement n°91-12 du 14 août, 1991, Concernant l'enregistrement des importations
Règlement n° 91-13 du 91-13 août 1991 relatif à l'enregistrement et au contrôle financier des exportations hors hydrocarbures,
- Règlement n° 95-07 du 23 décembre 1995, relatif au contrôle des changes ;

Le prélèvement bancaire est une procédure préliminaire et substantielle, car ses procédures douanières dépendent d'autres procédures légales permettant à l'importateur ou à l'exportateur de remplir l'obligation, qui est analysée dans l'obligation de résultat.

En pratique, les prélèvements sont réalisés par des banques intermédiaires agréées par l'apposition d'un cachet humide comportant les mentions suivantes au recto de la facture commerciale originale :

- Le nom commercial de la banque enregistrée (par exemple : Algérie Société Intégrée ; succursale Rouïba).
- Le numéro de domicile attribué au dossier (par exemple : 16/04/20061/10 / 99999EUR).
- La date de résidence (par exemple : 01/03/2006) Tout doit être certifié par le cachet de l'agence, la signature et le cachet du responsable de l'agence ou de son mandataire.

Les chiffres et les lettres qui constituent le numéro de domiciliation énumérés dans les paragraphes précédents méritent d'être expliqués en analysant les codes attribués aux

⁴ IDIR KSOURI, « le contrôle du commerce extérieur et des changes », 2006, édition G.A.L, Alger, p 53

documents concernés par la banque qui a ouvert le compte. Ce sont ces codes et leurs significations.

- Le code "16" est le code de la province concernée ;
- le code "15" correspond au numéro de lot délivré par la Banque d'Algérie à la société générale Algérie Le code "04" est l'institution de liquidation (compteur),
- le code "2006" est l'année de liquidation, et le code "1" est le trimestre de l'année de liquidation ; le code "10" fait référence à la nature du contrat (CIF ; FOB...),
- le code « 99999 » correspond au nombre de prélèvements effectués par l'agence bancaire où ils ont effectué une intervention au cours de l'année après examen

1.2.1 La domiciliation d'importation⁵

Lors d'une importation conformément au règlement n°07-01, article 41 de la Banque d'Algérie, la banque domiciliaire doit ouvrir le dossier du domicile bancaire pour assurer les opérations ultérieures d'importation. Une copie du contrat avec le domicile est remise au visa de l'importateur. Le visa est apposé sur toutes les factures liées au contrat, permettant à l'importateur d'engager le processus de dédouanement des marchandises.

En outre, pour l'acceptation des documents d'enregistrement bancaire, l'article 43 du règlement permet à la banque enregistrée d'accepter les documents envoyés par cartable...import,

Le paiement de l'opération est exécuté par la banque selon l'ordre de l'opérateur. La condition préalable au transfert à l'étranger est que l'opérateur fournisse les documents prouvant que les marchandises sont expédiées vers le territoire douanier du pays et les factures finales associées. Il peut également être transféré selon les documents douaniers pour la mainlevée de la consommation des marchandises.

1.2.2 La domiciliation d'exportation

Pour les exportations, l'article 56 du règlement de la Banque d'Algérie n°07-01 exige que toute entreprise d'exportation à des fins de vente ou de consignation d'entreprise soit enregistrée auprès de la banque. Le règlement de l'exportation est effectué à la demande de l'exportateur, et l'exportateur présentera la facture finale ou le contrat commercial et la licence d'exportation si nécessaire⁶

⁵ CHERIGI.CH, mémoire de magister, le financement de commerce extérieur par la banque algérienne, promotion 2013-2014, page 103

⁶ L'envoi est effectué sous condition de déclaration en douane incomplète, accompagnée d'une facture d'absence de domicile et d'un engagement chirographaire de fournir une facture de domicile au plus tard 5 jours ouvrables après l'expédition, comme stipulé à l'article 63 du règlement n°07 du 01

Pour les services, l'article 57 du même règlement prévoit que les règles de règlement des contrats d'exportation de services sont, La collecte et le rapatriement de ses produits sont les mêmes que ceux applicables à l'exportation des marchandises.

Concernant la mise en place de banques d'exportation de marchandises fraîches, périssables et/ou dangereuses : L'article 60 du règlement susvisé stipule que l'exportation de marchandises fraîches, de valeur et/ou dangereuses se fait cinq (05) jours ouvrables après la date d'expédition et Déclaration en douane.

Il s'agit d'une nouvelle mesure introduite par la loi. L'ancienne loi N°91-13 ne prévoit aucune mesure en la matière.

Attribution d'un numéro de domiciliation

A	B	C	D
---	---	---	---

Case A : numéro du guichet domiciliation

Case B : année et trimestre

Case C : procédure de domiciliation (CT ou MT)

Case D : numéro chronologique extrait du registre extra comptable

2 Les risques liés au commerce extérieur

2.1 L'apparition des risques⁷

2.1.1 Le risque de fabrication

C'est le premier risque auquel est exposé l'exportateur il s'agit d'une interruption de marché et dans ce cas les frais qu'il a déjà engagé pour l'exécution de son contrat sont à sa charge.

2.1.2 Le risque de crédit

Il est né après livraison des fournitures dans le cas de non règlement de la créance.

Il s'agit de l'insolvabilité du client de payer sa dette.

2.1.3 Le risque technique

Ce risque est lié directement à l'emprunt accordé ou la technique de financement utilisé, car chaque méthode ne présente pas le même niveau du risque.

⁷Amel DOUKH, « le rôle des banques dans le financement des contrats international cas la BEA », 2005, p.15.

2.2 Nature du risque

2.2.1 Risque politique – risque « pays »⁸

Ce risque représente l'ensemble des événements politiques ou économiques (risque de désordre des marchés, risque de non-paiement, risque d'éviction, risque d'expropriation...) pouvant empêcher le bon déroulement des opérations commerciales ou d'investissement.

C'est parfois difficile à évaluer.

2.2.2 Risque économique⁹

Il recouvre de nombreuses définitions. Il peut s'agir d'un risque économique (du point de vue d'une compagnie d'assurance-crédit) lié à une augmentation anormale ou significative des éléments de coût des matières premières ou de fabrication ; d'autres organisations internationales assimilent le risque économique au risque pays (et incluent donc le risque politique).

2.2.3 Risque de change

Il est défini comme le risque associé à toute transaction sensible aux variations de valeur d'une devise par rapport à une autre.

Sa valorisation et les couvertures associées dépendent de la devise de règlement (certaines devises sont plus volatiles que d'autres), de la durée du risque (jours, mois, voire années) et de la nature de la transaction. (Exportation, importation), investissement, revenu d'investissement).

On peut distinguer deux catégories de risque de change.

Il s'agit des fluctuations des cours de change d'une devise par rapport à une autre devise.¹⁰

2.2.4 Risque juridique¹¹

Ce risque est parfois négligé ou sous-estimé. Malheureusement, on le retrouve souvent dans les litiges ou conflits liés aux contrats de vente, d'agence, de transfert et de transfert de savoir-faire. Exemple:

-Droit des contrats : contrat de vente, transfert de technologie, agence ;

-Droit social : législation sociale pour les expatriés, droit du travail du pays où ils se trouvent ;

⁸ G. Legrand, H. Martini, op.cit, page 130

⁹ G. Legrand, H. Martini, op.cit, page 130

¹⁰ G. Legrand, H. Martini, op.cit, page 130

¹¹ G. Legrand, H. Martini, op.cit, page 130

-Droit commercial et droit des sociétés : nationalité de l'entreprise ; obligations des partenariats locaux ; obligations de recrutement des dirigeants locaux ; législation des contrats d'entreprise (règles, obligations) ;

-Droit économique : Réglementation de la concurrence et des monopoles (Loi antitrust) ; Réglementation sur la perte et la vente des soldes ; Notions de refus de vente et de distribution sélective ; Réglementation d'hygiène, règles de libération des consommateurs (information, étiquetage, emballage, service après-vente et Garantie consommateur);

Droit du jeu, concours liés à la vente ; contrôle qualité, respect des produits et additifs interdits ; réglementation du contrôle des prix ; comparaison des possibilités publicitaires pour déterminer le prix le plus élevé ou le plus élevé autorisé...

-Droit de la propriété industrielle...

En effet, une entreprise qui exerce ses activités à l'international ne bénéficie pas d'un droit international uniforme, car la souveraineté nationale, en revanche, n'a pas de compétence supranationale pour lui permettre de se développer dans un contexte juridique unique. Ceci est un mensonge.

2.2.5 Risque technologique¹²

Il est lié directement aux activités industrielles. Il peut s'agir de fabrication ou une technologie adoptée par une entreprise peuvent se trouver opposés à d'autres options industrielles et mettre l'industriel en dehors du marché.

On comprend ici que l'entreprise doit suivre l'évolution technologique pour une meilleure productivité.

2.3 Les risques liés aux techniques de paiement

Dans un contrat commercial, les deux partenaires négocier sur l'instrument qu'ils vont utiliser lors d'une opération commerciale, cela implique quelques risques soit pour l'acheteur, le vendeur et la banque aussi.

2.3.1 Le risque pour le client

Il peut toucher l'importateur ou l'exportateur. Pour l'acheteur c'est la non-conformité des marchandises. Pour cela il peut utiliser la garantie de bonne fin.

S'il n'y a pas un engagement de la banque, l'exportateur est confronté au risque non-paiement, donc on peut dire que la banque est une sécurité maximale pour l'exportateur.

¹² G. Legrand, H. Martini, op.cit, page131

On constate que les deux partenaire ont des garanties et que le risque est transmis a la banque dans ce cas.

2.3.2 Le risque pour la banque

On distingue deux sortes de banque :

2.3.2.1 Risque pour la banque donneuse d'ordre

Dans le cas où la banque forme un engagement irrévocable de payer l'exportateur c'est-à-dire qu'elle ne peut ne pas revenir en arrière après avoir recevez les documents. Le risque qui va apparaître ici c'est l'incertitude de la banque du remboursement de la dette de son client.

2.3.2.2 Risque pour la banque correspondante

C'est le non remboursement de la banque émetteur pour la banque confirmatif, après un versement de cette dernière en contre partie des documents.

Cela implique une bonne expérience du banquier lors d'examiner les documents, ce risque est plus difficile pour la banque donneuse d'ordre que pour la banque correspondante.

2.3.3 Risque de remise documentaire

Contrairement au crédit documentaire, la remise documentaire présente moins de risques pour les banques. Dans les remises documentaires les banques ne sont engagées financièrement que dans le cas d'une remise documentaire avec traite avalisée. En effet, dès qu'une banque accepte d'avaliser une traite tous risques sont à ses comptes. En cas de non solvabilité de son client elle se trouve dans l'obligation de payer le fournisseur.

Le risque de la remise documentaire est moins élevé par rapport à celui de crédit documentaire. Dans la remise il n'existe pas l'engagement de la banque sauf dans le cas d'une Rem Doc avec traite avalisée. Dans le cas d'acceptation de cette dernière les tous risques sont à ses comptes. Alors il est obligatoire de payer le fournisseur à cause de l'insolvabilité de son client.¹³

2.3.4 Risque de crédit documentaire

Lors d'une opération commerciale avec la technique du crédit documentaire chacun des intervenants est exposé à un risque

¹³ GONDA ZADA Ibrahim, « gestion des risques bancaires liés au financement du commerce extérieur par les établissements bancaires, Bamako, maitrise en science et technique du commerce international », page 16

2.3.4.1 Les risques pris par la banque émettrice

Si la banque émettrice engage à régler le montant de la transaction en contre partie de la conformité des documents de la demande initiale cela veut dire qu'elle est exposée au risque d'insolvabilité de son client.

2.3.4.2 Le risque pris par la banque notificatrice

Le risque de l'acheteur Pour l'acheteur, le risque est lié à la cohérence de la marchandise, et le contrôle est basé sur la cohérence des documents, et des produits en apparence qualifiés peuvent s'avérer de qualité inférieure. Afin d'atténuer ce risque, l'acheteur peut fournir des garanties de performance supplémentaires, ou il peut choisir de confier à des experts internes ou externes l'inspection des marchandises avant expédition.

2.3.4.3 Les risques pris par l'acheteur

Le risque auquel est exposé l'acheteur est la conformité des documents parce que le paiement est basé sur ce dernier, aussi le risque de la qualité inférieure des produits.

2.3.4.4 Les risques pris par le vendeur

Généralement c'est le risque de non-paiement à cause de l'insolvabilité soit de la banque émettrice ou la banque notificatrice, ou de l'importateur

2.4 Risque crédit

Le risque crédit est le risque de perte inhérent au défaut d'un emprunteur par rapport au remboursement de ses dettes (obligations, prêts bancaires, créance commerciales...).¹⁴

Les mesures appliquées dans le commerce sont obligatoires, et les risques sont toujours apparus lors d'une opération commerciale.

Section 2 : les garanties bancaires

Pour couvrir les risques inhérents qui existent dans les opérations du commerce extérieur la banque offre des garanties.

Dans cette section nous allons nous intéresser aux garanties bancaires.

¹⁴CH. GOURIEROUX , risque de crédit , Edition Economica , paris ,octobre 2007,p.11

1 Le cautionnement

« Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, on s'engage vers le créancier à satisfaire cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ». ¹⁵

2 La garantie de la première demande

Il s'agit, en définitif, d'un engagement autonome, indépendant des rapports de droit existants entre les parties au titre du contrat de base qui lui a donné naissance. ¹⁶

3 Les garanties en faveur de l'importateur

3.1 Garantie de soumission

La garantie de soumission ou d'adjudication permet à l'acheteur étranger de s'assurer contre le risque de non-conclusion du contrat. ¹⁷

3.2 La garantie de restitution d'acompte (*advance payment bond*)

Cette garantie garantit à l'acheteur étranger que les acomptes versés lui seront remboursés si les travaux ne sont pas exécutés. ¹⁸

3.3 La garantie d'exécution de contrat (*performance bond*)

Appelée aussi garantie de bonne fin ou de bonne exécution ; elle engage la banque à payer une somme forfaitaire en cas de manquement du vendeur à ses obligations contractuelles L'effet de la garantie d'exécution cesse lors de la réception provisoire des travaux par le maître d'ouvrage (dans certains cas, à la réception définitive).

Également appelée caution de bonne exécution ou caution de bonne exécution, elle promet que la banque versera une somme forfaitaire en cas de manquement du vendeur à ses obligations contractuelles. ¹⁹

3.4 La garantie de retenue de garantie (*retention money bond*)

Il s'engage à garantir les performances en couvrant les défauts de construction ou d'entretien pendant la période d'essai entre la réception provisoire du projet et la réception définitive. ²⁰

¹⁵ Alain Cerles, « le cautionnement et la banque », 2004 Revue Banque Édition P139.

¹⁶ G. Legrand, H. Martini, op.cit, page 181

¹⁷ G. Legrand, H. Martini, op.cit, page 182

¹⁸ G. Legrand, H. Martini, op.cit, page 182

¹⁹ G. Legrand, H. Martini, op.cit, page 182

4 Les garanties en faveur de l'exportateur

4.1 La lettre de crédit stand-by

C'est tout d'abord une technique de paiement. Et dans le cadre d'une garantie de paiement d'une opération commerciale c'est l'engagement irrévocable et conditionnel de la banque de l'acheteur (donneur d'ordre) à l'intérêt du l'exportateur (le bénéficiaire) en cas de non-paiement de l'importateur.²¹

4.2 Le crédit documentaire

En raison des besoins de sécurité des exportateurs et des importateurs à la fois, les crédits documentaires ont augmenté.

Pour cette raison, afin de répondre aux besoins de sécurité liés au commerce international, la technologie de la lettre de crédit documentaire a progressivement émergé de la pratique des banques. Le crédit documentaire est une garantie de paiement émise par une banque en faveur des exportateurs. Les modalités de cette garantie sont définies par l'importateur et exprimées sous forme « d'émission de crédit documentaire ». Le principe de base du crédit documentaire est le troc : l'échange de documents contre paiement.

5 Les autres garanties

5.1 Garantie directe

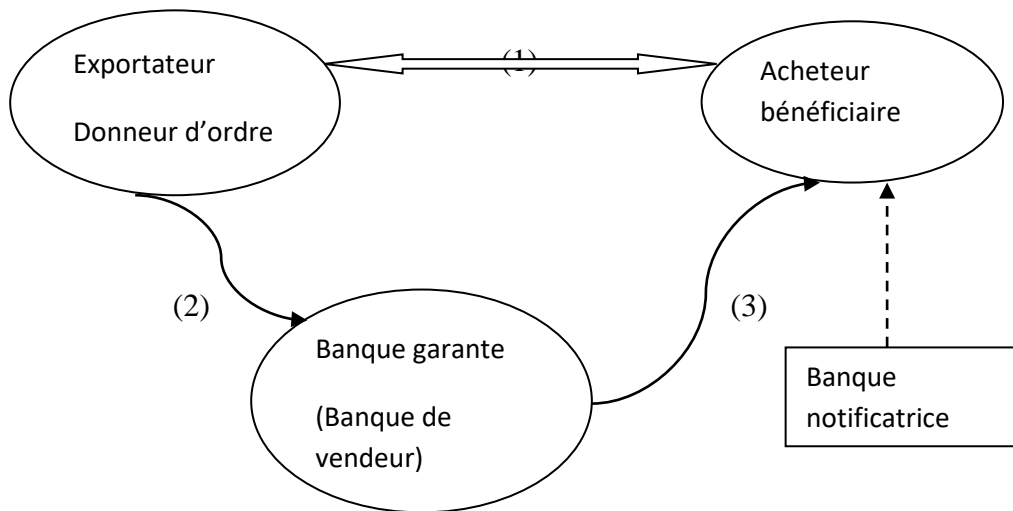
Si la garantie est constituée directement par la banque du vendeur au profit de l'acheteur Dans les pays étrangers, il s'agit d'une garantie directe.²²

²⁰ G. Legrand, H. Martini, op.cit, page 182

²¹ G. Legrand, H. Martini, op.cit, page156

²² G. Legrand, H. Martini, op.cit, page 181

Figure n°3 : schéma représentatif de la garantie directe



Source : G. Legrand, H. Martini, commerce international, édition DUNOD, Paris, 2008, page 181

- (1) Contrat commercial
- (2) Demande d'émission
- (3) Garantie

5.2 Garantie indirect

Si la garantie est fournie par une banque locale dans le pays/la région de l'acheteur

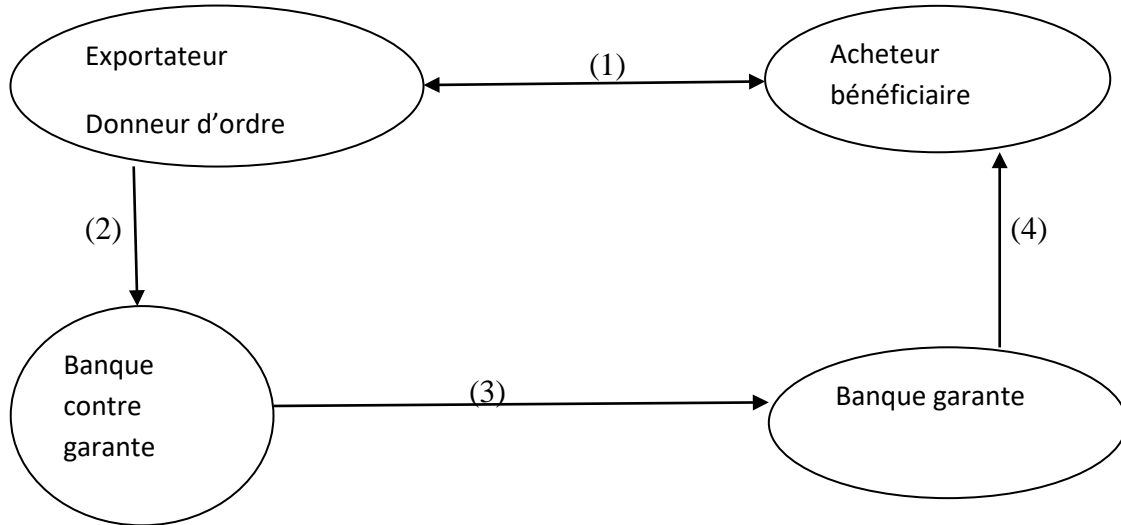
Pour la contre-garantie de la banque du vendeur, on parle de garantie indirecte.

La garantie est généralement de droit local et constitue un facteur plus protecteur

Pour le bénéficiaire de la garantie.²³

²³ G. Legrand, H. Martini, op.cit, page 181

Figure n°4 : schéma représentatif de la garantie indirecte



Source : G. Legrand, H. Martini, commerce international, édition DUNOD, Paris, 2008, page 181

- (1) Contrat commercial
- (2) Demande d'émission
- (3) Contre garantie
- (4) Garantie

Grâce aux garanties bancaires les risques inhérents du commerce extérieur ont diminué.

Conclusion

La domiciliation bancaire et les incoterms sont des réglementations du commerce, et sur une scène internationale ont confronté des risques et pour les annuler ou limiter la banque offre des garanties.



Chapitre III

CHAPITRE III : ANALYSE D'UNE OPERATION D'IMPORTATION. CAS : REMISE DOCUMENTAIRE ET CREDIT DOCUMENTAIRE

Introduction

Dans ce chapitre nous allons nous intéresser à la présentation de l'organisme d'accueil, du cadre méthodologique de la recherche et des deux études de cas qui portent sur le déroulement de la technique de remise documentaire et la technique de crédit documentaire au sein de la Banque Extérieure d'Algérie.

Section 1 : présentation de l'organisme d'accueil

La Banque Extérieure d'Algérie est l'une des banques qui présente des multiples services, dans le cadre de financement extérieur.

Dans cette section nous allons présenter la BEA.

1 Présentation de la banque extérieur d'Algérie¹

Dénomination : Banque Extérieure d'Algérie « B E A »

Statut juridique : Société Par Actions (Etat Algérien actionnaire à 100%)

Président Directeur Général: Lazhar LATRECHE

Capital : 150 milliard de dinar

Siège Social : 11, Boulevard Amirouche - Alger, Algérie.

Activité : Production bancaire et financement de tous les secteurs d'activité notamment des hydrocarbures, de la sidérurgie, des transports, des matériaux de construction et des services.

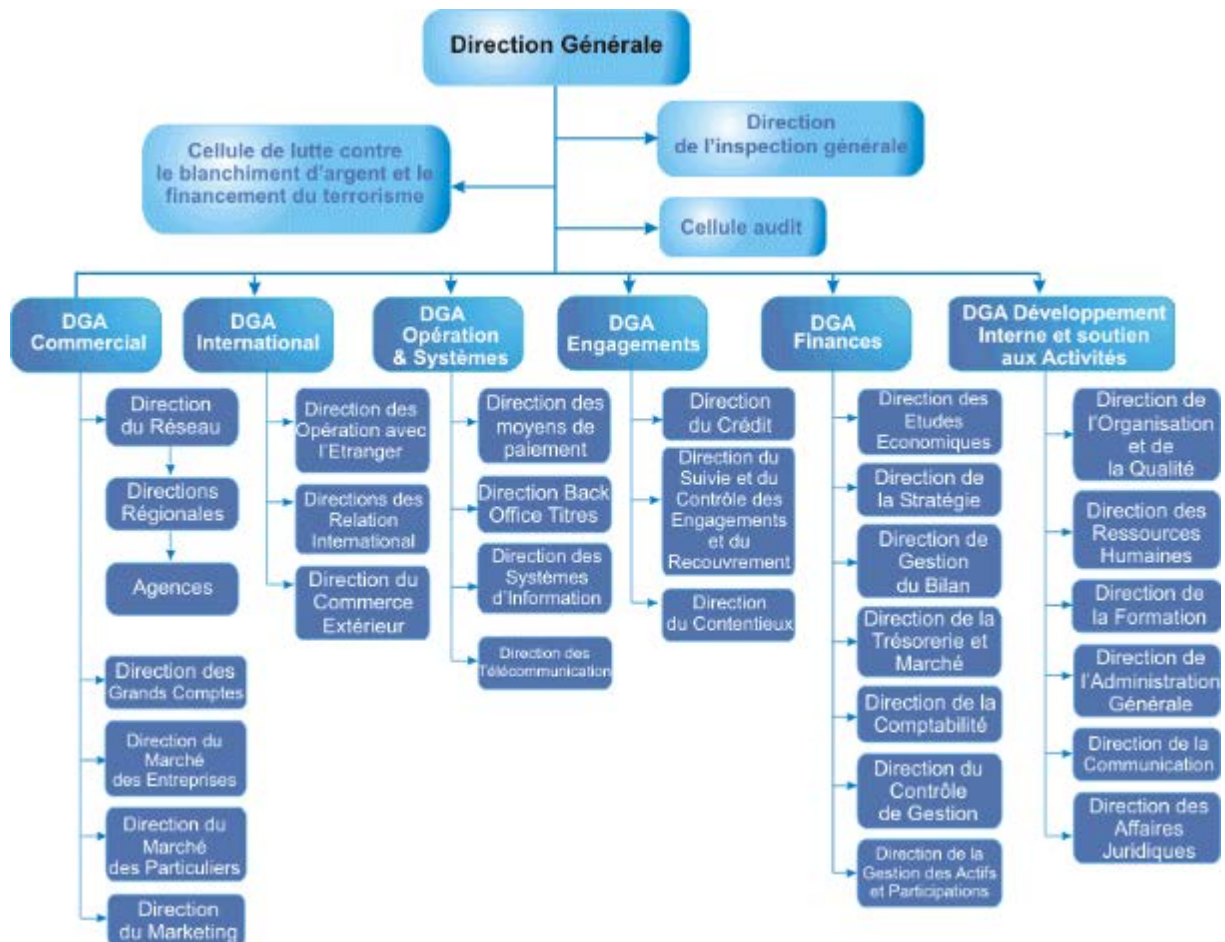
Réseau d'agences : 101 agences (segmentées en agences Corporate, particuliers et universelles)

Réseau de correspondants bancaires étrangers : 1200 correspondants.

¹ Document interne BEA

1.1 Organigramme de la BEA

Figure n°5 : organigramme représente les différentes directions de la BEA



Source : document interne BEA

1.2 Historique de la BEA²

BEA Créé par le décret n°67.204 du 1er octobre 1967, sous la forme société nationale au capital de départ de 24 millions de dinars, composée de fonds de dotation l'acquisition du crédit Lyonnais est entièrement assurée par l'Etat.

Dans le cadre de l'achèvement du processus de nationalisation du système bancaire Algérie, B.E.A a successivement repris les activités des banques étrangères opérant en Algérie.

² Document interne de la BEA

Algérie ; Société Générale le 31 décembre 1967, puis Le 30 avril 1968, Barclays Bank Limited, puis Crédit Nord et Banque Industrielle de La situation en Algérie et en Méditerranée (BIAM) au 31 mai 1968.

Cependant, notre banque n'a pas eu de structure définitive avant le 1er juin 1968. Le capital est exclusivement souscrit par l'Etat.

Depuis 1970, la Banque d'Algérie est chargée de toutes les opérations banques de grandes entreprises industrielles d'État. Son objectif principal est de promouvoir et développer les relations économiques et financières de l'Algérie avec les autres pays monde. Bénéficiaire de la réorganisation et de la transformation des entreprises industrielles initié par les pouvoirs publics dans les années 1980, le BEA a changé de statut et le 5 février 1989, Action2 devient une société conserver le même objet globalement celui déterminé par le décret du 1er octobre 1967. Son capital peut être augmenté une ou plusieurs fois en ajoutant de nouveaux partages, et la condition est adopté par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires. Son prédécesseur les fonds d'investissement des principales divisions du portefeuille d'activités de la Bank of East Asia (à l'exception hydrocarbures), à savoir :

- Fonds de participation « bâtiment » ;
- Fonds de participation « Electronique, Télécommunications, Informatique » ;
- Fonds de participation « Transport et Service » ;
- Fonds de participation « Chimie, pétrochimie, pharmacie » ;

1.3 Activités du commerce extérieur au sein de la BEA

La BEA exerce plusieurs activités et facilite à leur client les procédures soit d'importation ou d'exportation parmi ces activités :

- ✚ fonctionnement dans électro-industrie dans la fonction est l'importation des matières premières, des équipements pour la fabrication des groupes électrogènes.
- ✚ Avec plusieurs entreprises privées comme suit : dans la fabrication des chaussettes, dans l'industrie alimentaire, dans le travail métaux, dans les travaux publiques et aussi dans l'exportation des dattes.

- ✚ Ainsi avec l'entreprise publique l'ENEL spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des produits électro industries.³

1.4 Mission de la banque extérieur d'Algérie en commerce extérieur

- Accompagner, guider le client : dans une opération d'importation ou d'exportation la banque est sensé de conduire pour qu'il facilite la tache pour son partenaire.
- L'ouverture d'un dossier de domiciliation après avoir procéder a le pré domiciliation de son client.
- Suivie de dossier de l'importation dans la banque de son client jusqu'à la réalisation et le paiement.⁴

La BEA est l'une des banques qui exerce des opérations en termes de commerce extérieur avec plusieurs entreprises sur le territoire national.

Section 2 : cadre méthodologique

1 Approche de la recherche

1.1 Définition de l'approche qualitative

La recherche qualitative peut être définie comme : une recherche approfondie ; utilisant une méthode relativement ouverte, non directive, tolérante et indirecte au niveau de la collecte des données pour traiter les personnes interrogées.⁵

1.2 Définition de l'approche quantitative

La recherche quantitative est un ensemble de procédures pour mesurer des phénomènes (connaissances, attitude, comportement ou performance). Les données quantitatives sont collectées à partir d'un échantillon représentant statistiquement une population donnée. Le principe est que la recherche est effectuée correctement et que les résultats peuvent être projetés pour l'univers dont est tiré l'échantillon.⁶

³ Document interne BEA

⁴ Document interne BEA

⁵A.DAHAK, R.KARA, le mémoire de master, édition EL-AMEL, 2015, Tizi-Ouzou, p.67

⁶ A.DAHAK, R.KARA, op.cit, p.68

1.3 Définition de l'approche mixte

Les méthodes mixtes consistent à combiner ou à intégrer des recherches et des données qualitatives et quantitatives.⁷

Nous avons choisi l'approche qualitative parce que notre thème s'appuie sur un entretien, l'étude qualitative a pour but de comprendre ou d'expliquer un phénomène (comportement de groupe, un phénomène, un fait ou un sujet)

2 Stratégie de recherche

Dans notre travail, nous avons choisi l'étude de cas comme une stratégie de recherche.

L'étude de cas c'est une méthode la plus privilégié par les étudiants de master dans le domaine des SEGC « le terme étude de cas, traduit de l'anglo-saxon case study, est utilisé en France dans des sens différents selon le contexte. En sciences humain et sociales (SHS) , il renvoie à une méthode d'investigation à visée d'analyse et de compréhension qui consiste à étudier en détail l'ensemble des caractéristiques d'un problème ou d'un phénomène restreint et précis tel qu'il s'est déroulé dans une situation particulière , réelle ou reconstituée , jugée représentatives de l'objectif à étudier .

L'étude de cas est caractérisée :

-L'étude de cas comme méthode de recherche est de fournir une analyse en profondeur des phénomènes dans leur contexte ;

-L'étude de cas permet une compréhension profonde des phénomènes, des processus les composant et des personnes y prenant part ;

-Elle fournit une connaissance approfondie sur l'interaction entre les participants ;

-L'étude de cas comme méthode de recherche est appropriée pour la description, l'explication, la prédiction et le contrôle de processus inhérents à divers phénomènes, individuels ou collectifs.⁸

⁷ JHON.W.KRESWEL, Research Design qualitative quantitative and mixed approach, 4^{ème} édition FOURTH, 2014, p.43

⁸ A.DAHAK, R.KARA, le mémoire de master, édition EL-AMEL, 2015, Tizi-Ouzou, p.67.

3 Justification de choix de service commerce extérieur au sein de la BEA comme terrain de recherche

Nous avons choisi la banque extérieure d'Algérie parce qu'elle réalise depuis longtemps des opérations de commerce extérieur ce qui lui donne une expérience dans le domaine de l'importation et de l'exportation

4 Collecte des données

4.1 Outil de collecte de donnée

Dans la collecte des données nous ne sommes basés sur un guide d'entretien composé de 13 questions.

Un questionnaire composé de questions ouverte peut fortement servir de guider dans un entretien plus en moins directif.

Ce questionnaire peut alors être utile pour fournir des pistes repères aux chercheurs et aux répondants, de façon à faciliter la collecte et la comparaison des données sur des aspects précis de la réalité que l'on souhaite étudier.

Le guide d'entretien est caractérisé par :

- Il peut prendre la forme d'une succession de questions inscrites dans un document.
- Pour plus d'efficacité, celui-ci peut être rédigé sous forme de tableau, c'est pour cela qu'on utilise parfois le terme de "grille d'entretien". Une colonne est réservée aux thèmes généraux et un autre est dédiée aux questions.
- Dans un guide d'entretien, les questions sont souvent ordonnées selon la technique du sablier (ou de l'entonnoir) : de la question la plus générale (simple) à la question la plus précise (compliquée).⁹

4.2 Constructions de notre guide d'entretien

Notre guide d'entretien est structuré comme suit :

Partie 01 : cadre générale sur la BEA

Visé à connaître la BEA

Les questions posées sont :

⁹ Site internet Scribbr.fr 17/10/2021

- 1) Quel est votre fonction principale ?
- 2) Est-ce que vous pouvez nous dire qu'est ce qui fait la différence aujourd'hui entre la BEA et les autres banques ?
- 3) La BEA a-t-elle reconnue des problèmes au cours de ses années de fonctionnement ? si oui lesquelles ?

Partie 02 : Les activités de la BEA

Visé à connaître les conditions et les méthodes pour financer un projet.

Les questions posées sont :

- 1) Quels sont les critères sur lequel se basent la BEA pour accorder des financements à un projet ?
- 2) Quelles entreprises sollicitent le plus souvent ? pourquoi ?
- 3) Quelles sont les secteurs d'activités dans lesquels la BEA intervient le plus souvent ?
- 4) Quelles sont en générales les principaux clients de la BEA c'est-à-dire ceux qui constituent plus grandes part de marché ?

Partie 03 : instrument de paiement

Visé à connaître l'instrument le plus utilisé par la BEA

La question posée est :

- 1) Quelles sont les instruments de financement les plus utilisés dans le cadre de du financement du commerce extérieur ? Et selon vous que est ce qui explique le choix de ces instruments ?

Partie 04 : cadre générale du financement

Visé à connaître le fonctionnement du financement des projets, leurs avantages et inconvénients pour la BEA

Les questions posées sont :

- 1) Pouvez-vous nous citer des projets que la BEA financé ou participé au financement ?
- 2) Après l'octroi du financement, quelles sont les méthodes employées par la banque pour assurer une bonne utilisation des fonds octroyés ?

- 3) Quelles sont en générale les problèmes que rencontrent les banques dans le financement de commerce extérieur ?
- 4) Est-ce genre d'activités est profitable à votre banque ?
- 5) Est-ce que c'est un secteur qui offre des opportunités ? Si oui lesquelles ?
- 6) Quelles peuvent être les inconvénients ? Expliquer ?

5 Méthode d'analyse des données

5.1 L'analyse de contenu

L'analyse de contenu « est une technique indirecte d'investigation scientifique utilisé sur des productions écrites, (...), provenant d'individus ou de groupes, dont le contenu ne se présente pas sous forme chiffrés, qui permet de faire un prélèvement soit quantitatif, soit qualitatif en vue d'expliquer, de comprendre et de comparer ». ¹⁰

Les aspects de cette méthode sont :

5.1.1 La validation

Permet au chercheur d'éviter de mal interpréter le sens que donnent les acteurs étudiés à leurs actions ou à leurs situations.

5.1.2 La fiabilité

Mesure l'indépendance des résultats par rapport aux convictions du chercheur. Cela concerne la transparence et l'honnêteté du chercheur.

5.1.3 L'exhaustivité

Tous les éléments de données sont inclus (conformément aux définitions et méthodes spécifiées).

5.1.4 La précision

Les données sont suffisamment détaillées.

5.1.5 L'intégrité

Les données sont protégées de tout biais ou manipulation délibérée pour des raisons politiques ou personnelles.

5.1.6 L'actualité

Les données sont à jour (actuelles) et les informations sont disponibles à temps

¹⁰ A. DAHAK, R.KARA, op.cit, p.125

La méthode utilisée et la technique d'analyse de collecte des données on permet de bien présenter les entretiens de l'enquête.

Section 3 : analyse des résultats

Dans cette section, nous allons présenter les résultats nos entretiens menés citer les différentes étapes de la réalisation d'une opération d'importation cas d'une remise documentaire et d'un cas crédit documentaire.

1 La remise documentaire et le crédit documentaire au sein de la BEA

1.1 Le déroulement d'une remise documentaire au sein de la BEA

1.1.1 Première étape : Procédure de pré-domiciliation chez la banque extérieure d'Algérie

- Fin du contrat commerciale entre l'importateur et l'exportateur.
- Après avoir fini le contrat commercial l'importateur va directement a sa banque (notre cas est la banque extérieur d'Algérie) de lui faire identifiant fiscal et un mot de passe pour souscrire.
- L'inscription de l'importateur sur site de la banque (BEA: <http://www.bea.dz>).
- Reçue de la direction générale de la banque du cette inscription et la vérification de toute renseignement de ce client (qu'il n'est pas dans la liste noir, produit n'est pas interdit, opérateur non interdit à la domiciliation, produit non licencié à l'importation).
- Validation de la direction générale de cette demande en cas de conformité des renseignements.
- Reçue de la banque concerné la pré-domiciliation et une 2^{ème} vérification sur les renseignements du client.

Enfin la banque va démarrer la domiciliation de son client.

1.1.2 La deuxième étape : domiciliation

Dans cette étape l'importateur va fournir un dossier avec et une demande d'ouverture de domiciliation (voir annexe 01) et le déposer a sa banque qui va démarrer la procédure de domiciliation qui contient toutes les informations du son client et l'exportateur, à la fin de cette opération la banque va effectuer un avis de débit (voir annexe 12).

1.1.3 Troisième étape : ouverture de la remise documentaire

Dans cette étape la banque va vérifier la conformité de certains documents qui sont :

- La facture commercial; (annexe n°2)
- Facture proforma; (annexe n°3)
- Certificat d'origine ; (annexe n°4)
- Document de transport (bill of lading) ; (annexe n°5)
- Effet de commerce ou l'engagement ; (annexe n° 6, annexe n°7)
- Document SWIFT ; (annexe n° 8)

Ces documents déclarées doivent être conformes avec ce qui été négocié lors du contrat commercial (prix, incoterms, marchandise, etc.).

Lors d'une ouverture d'une remise ont es confronter a deux types :

1.1.3.1 Remise documentaire a vue

Ici la banque est sensée de remettre les documents (facture commercial, facture proforma, certificat d'origine, document de transport, le document SWIFT) si l'importateur ramène avec lui un ordre de virement (voir annexe09) (document contre paiement).

1.1.3.2 Remise documentaire à terme

Dans ce cas la banque va donner les documents (facture commercial, facture proforma, certificat d'origine, document de transport, le document SWIFT) à l'importateur contre un effet de commerce (voir annexe06) sinon l'importateur va remettre une attestation d'engagement (voir annexe07) et qu'il va régler sa dette à une échéance donnée.

L'ouverture du la remise documentaire se fera sur le portefeuille de la banque dans le logiciel DELTA V8 en rentrant dans la case nommée " étrangère" avec le numéro du client, le lendemain un bordereau de la remise (voir annexe 10) va être imprimé par la BEA et aussi la banque étrangère va transférer son bordereau à la BEA. Ensuite cette dernière va appeler son client de l'arrivée des documents pour lui remettre des copies dans le but de vérifier une deuxième fois la conformité des documents le lendemain l'acheteur doit ramener un ordre de virement (voir annexe08) dans le cas d'une Rem doc à vue, ou un effet de commerce (voir annexe 06) ou une attestation d'engagement (voir annexe07) dans le cas d'une remise

documentaire à terme en contre partie la banque va remettre les documents avec un report de domiciliation par la BEA (c'est-à-dire facture définitive avec le numéro de domiciliation et deux signature et le cacheront) et les autre documents (facture commerciale, facture proforma, bill of lading, certificat d'origine, document SWIFT).

Ensuite la banque va enregistrer cette opération dans la case du "gestion du règlement" (voir annexe 11) lorsque l'importateur effectuer le paiement c'est-à-dire lorsque elle ramène un ordre de virement (voir annexe 09).

1.2 Le déroulement de crédit documentaire au sein de la BEA

Cette technique de paiement passe par 4 étapes qui sont : la pré-domiciliation bancaire, la domiciliation, ouverture de crédit documentaire et réalisation de crédit documentaire.

1.2.1 Pré-domiciliation bancaire

C'est l'inscription de l'importateur sur le site de la banque extérieur d'Algérie (<http://www.bea.dz>) après la conclusion du contrat avec l'exportateur, ensuite la direction générale de la banque va vérifier certains renseignements qui sont comme suit :

- Qu'il n'est pas sur la liste noir;
- Produit n'est pas interdit;
- L'opérateur non interdit de la domiciliation;
- Produit non licencié à l'importation

Si les renseignements sont conforme la direction va les validé et les envoyés a la BEA pour une deuxième vérification.

Enfin la banque va démarrer la domiciliation.

1.2.2 Domiciliation

L'un des réglementations exigées par l'ABEF est la domiciliation bancaire dans le déroulement des opérations d'import-export.

Dans cette étape, l'importateur va fournir un dossier (voir annexe 1) avec une lettre d'engagement (voir annexe 2) et une demande d'ouverture de domiciliation (voir annexe 03) et les déposer à sa banque qui va démarrer la procédure de domiciliation qui contient toutes les

informations du son client et l'exportateur. À la fin de cette opération, la banque va effectuer un avis de débit (voir annexe 4).

1.2.3 Ouverture de crédit documentaire

1.2.3.1 Détermination de la forme de Credoc

Après avoir fait la domiciliation au niveau de la banque, l'importateur va fournir une demande d'ouverture du Credoc irrévocable et confirmée ou irrévocable et non confirmée (voir annexe 05) avec la facture pro forma (voir annexe 06) ou une copie du contrat commercial avec toute l'information concernant l'importateur et l'exportateur et la date validité du crédit documentaire. En cas de changement de cette date, l'exportateur prévient l'importateur pour faire une demande de prolongation et le mode de paiement soit à vue ou par acceptation (échéance).

1.2.3.2 Envoi des marchandises et documents

L'exportateur va expédier les marchandises et les documents car il ya un engagement de la banque et cette dernier va vérifier ces documents s'il ya des anomalies qui n'influence pas sur le contrat la banque va prévoir son client dans ce cas il va fournir une levée de réserve Ici la banque va effectuer le paiement si non ils vont rejeté dans ce cas l'exportateur va les refournir une deuxième fois, ces documents sont : facture commerciale en 5 exemplaire, facture définitive(voir annexe 07) en 5 exemplaire, jeu complet de connaissance(document de transport maritime) (voir annexe 08)ou Lettre de transport aérien ou lettre de voiture en 3 exemplaire et une certificat d'origine(annexe 09), facture pro forma(voir annexe 06) et bordereau de colisage(détails de quantités de marchandise),EXZ(document douanier) le EUR1, lorsque en importe de la communauté européenne , certificat de conformité, certificat de garantie lorsque en importe des machine, expédition partielle est interdite(la marchandise va être expédie entre les deux port du contrat), tout sa va être signé par l'exportateur avec cachet de l'importateur, la banque va faire un bon à exécuter signé par le directeur de la banque et déterminer la provision pour la sécurité de la banque(vérifier la solvabilité du client), ancien client est provisionné à 100%, nouveau client à 110%(contre valeur du la monnaie du contrat+les commission) ,pour que le règlement effectué dans la date déterminée et cela sur le principe du banque provision pour Credoc, enfin la banque va démarrer la procédure d'ouverture du Credoc sur DELTA V8 et SWIFT, enfin la banque va effectuer un avis de débit de cette opération (voir annexe 10) .

1.2.4 Réalisation de crédit documentaire

1.2.4.1 Transfert des documents

Dans cette étape une fois les documents vérifiés au niveau de la banque de l'exportateur mais aussi si il y'a la banque confirmatrice ils vont être transférer à la banque de l'importateur (dans notre cas à la BEA : agence de Tizi-Ouzou) à la date de validité.

1.2.4.2 Transfert des fonds

Dans cette phase la banque va aussi vérifier ces documents avec un bordereau, si ils sont conformes la banque de l'exportateur va débiter le compte de client à la date mentionné sur le bordereau et payé le fournisseur en envoyant un MT754 pour débiter le compte de client à la date déterminée , si les documents ne sont pas conformes donc il y'a des anomalies mentionné aussi sur le bordereau dabs ce cas il va attendre l'autorisation de la banque de l'acheteur ce dernier va décider dans un délai de cinq jour en maximum, si le client accepte il va fournir un levée de réserve, si le contraire la banque va rejeté et signalé aux correspond étrangers sur SWIFT et autres SWIFT a la direction générale de sursoit au paiement jusqu'à la réception la réponse du client, dans le cas d'acceptation le client doit fournit un lever de réserve et la banque va transférer un MT 752 pour la direction générale qu'on quoi pour effectuer le paiement en envoyant un message de confirmation MT 754 le client a accepté les réserves

1.2.4.3 Remises des documents

Ensuite la banque va donner les documentes avec le rapport de domiciliation sur la facture définitive (annexe 07) avec connaissance d'ordre signé par le chef de services et le directeur générale de la BEA et cacheront pour dédaigner la marchandise car la marchandise va être sur le nom de la banque avec cacheront et le connaissance d'ordre va devenir sur le nom de l'importateur.

1.2.4.4 L'apurement du dossier

Enfin, l'apurement de l'opération du crédit documentaire (voir annexe 11) dans les archives de la banque sur le logiciel DELTA V8 exactement dans la case de "gestion de règlement".

Ici on distingue quatre types d'apurement :

1.2.4.4.1 Dossier apuré

Cela signifie qu'il y a livraison de marchandises et transfert des fonds

1.2.4.4.2 Dossier en insuffisance de règlement

C'est-à-dire la livraison de la marchandise est effectuée mais il n'y a pas de transfert de fonds.

1.2.4.4.3 Dossier en insuffisance d'expédition

C'est le contraire d'insuffisance de règlement, c'est-à-dire que le paiement est effectué mais les marchandises n'ont pas été expédiées.

1.2.4.4.4 Dossier annulé

Ici il n'y a ni règlement, ni expédition de marchandises dans la plupart des cas c'est une demande d'annulation du client.

2 Analyse de résultat de l'étude

2.1 Les résultats liés au traitement des données du guide d'entretien

A travers les entretiens menés, nous avons obtenus les résultats suivants :

2.1.1 Partie 1 : cadre générale de la BEA

Tableau n°3 : représentatif des résultats de guide d'entretien partie 1

Question	Réponse
Quel est votre fonction principale ?	Elle est chargée de domiciliation, du Credoc et Rem Doc
Est-ce que vous pouvez nous dire qu'est ce qui fait la différence aujourd'hui entre la BEA et les autres banques ?	La BEA c'est la meilleur selon les commissions ses prix ne sont pas chères par rapport aux autres banques.
La BEA a-t-elle reconnue des problèmes au cours de ses années de fonctionnement ? si oui lesquelles ?	Oui, c'est le non paiement mais rarement fréquenté.

Source : réalisé par nos soins.

Commentaire : le service commerce extérieur de la BEA est le service qui dirige toutes opérations liées au commerce extérieur c'est-à-dire la domiciliation, les techniques de paiement telles que le crédit et la remise documentaire.

2.1.2 Partie 2 : les activités de la banque

Tableau n°4 : représentatif des résultats de guide d'entretien partie 2

Question	Réponse
Quels sont les critères sur lequel se basent la BEA pour accorder des financements à un projet ?	<p>Avant d'accorder un crédit il faut procéder à l'étude de projet qui est :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La viabilité du projet (c'est-à-dire si le projet est réalisable) -La rentabilité (c'est-à-dire si le projet rentable) en suivant ses étapes : <ul style="list-style-type: none"> _ Analyse financière _ Etude du marché <p>Et ça pour minimiser le risque de crédit (non remboursement), Garantie réelle (hypothéquer, luit immobilier et les gages)</p>
<p>Quelles entreprises sollicitent le plus souvent ?</p> <p><input type="checkbox"/> Très petite</p> <p><input type="checkbox"/> Petite</p> <p><input type="checkbox"/> Moyenne</p> <p><input type="checkbox"/> Grande</p> <p>Pourquoi ?</p>	<p>Moyenne et grande entreprises parce que sont des entreprise qui fond des crédits a long terme destiné a l'investissement.</p>
Quelles sont les secteurs d'activités dans lesquels la BEA intervient le plus souvent ?	secteur d'industrie.
Quelles sont en générales les principaux clients de la BEA c'est-à-dire ceux qui constituent plus grandes part de marché ?	EPE (entreprise de production des groupes électrogènes)

Source : réalisé par nos soins.

Commentaire : La BEA accorde des prêts aux moyennes et grandes entreprises parce que c'est des crédits à long terme avec des conditions bien déterminées, et qu'interviennent dans le secteur d'industrie, son partenaire principal est l'EPE.

2.1.3 Partie 3 : instrument de paiement

Tableau n°5 : représentatif des résultats de guide d'entretien partie 3

Questions	Réponse
Quelles sont les instruments de financement les plus utilisés dans le cadre de du financement du commerce extérieur ? Et selon vous que est ce qui explique le choix de ces instruments ?	Remise documentaire, parce qu'une moyenne plus facile, n'est pas compliquée, n'est pas chère par apport au Credoc ; et aussi sécurisé par apport au virement bancaire.

Source : réalisé par nos soins.

Commentaire : la technique de paiement la plus utilisé est la remise, grâce à ses avantages de fonctionnement, son bas prix et sa sécurité.

2.1.4 Partie 4 : cadre générale de financement

Tableau n°6 : représentatif des résultats de guide d'entretien de la partie 4

Question	Réponse
Pouvez-vous nous citer des projets que la BEA financé ou participé au financement ?	-Projet EPE pour la production groupe électrogène (alimentation de l'électricité), en partenariat avec l'Inde.
Après l'octroi du financement, quelles sont les méthodes employées par la banque pour assurer une bonne utilisation des fonds octroyés ?	- Crédit destiné au financement bien déterminé (interdit de donner l'objet du financement sauf sur demande) - financement partiel tout d'épand de lancement du projet ; financement de totalité. - visite sur site pour prospection périodique (existence des Equipment, signaleur d'un PV.
Quelles sont en générale les problèmes que rencontrent les banques dans le financement de commerce extérieur ?	- les risques de change. -Mauvaise de gestion des entreprises (par exemple si l'équipement acheté est stagné ou non utilisé).
Est-ce genre d'activités est profitable à votre banque ?	- Tout d'épand de la situation économique et politique et social de pays.
Est-ce que c'est un secteur qui offre des opportunités ? Si oui lesquelles ?	- Oui, reçue des intérêts
Quelles peuvent être les inconvénients ? Expliquer ?	- Non remboursement c'est-à-dire l'insolvabilité des clients à rembourser leurs dette, stagnation de produit qui signifie la non utilisation de l'équipement acheter mais ses sont rarement fréquenté.

Source : réalisé par nos soins.

Commentaire: malgré les risques qui existe dans le financement de projet la BEA gère des projets avec des critères et des outils pour le bien déroulement des tâches et sa représente des intérêts pour elle.

Les deux procédures présentées qui sont : la remise documentaire et le crédit documentaire qui ont un déroulement différent, sont les techniques de paiement les plus utilisées et plus sécurisées pour des opérations commerciales entre l'importateur et l'exportateur.

Conclusion

La banque extérieure d'Algérie utilise les deux techniques de paiement du remise documentaire et crédit documentaire qui se déroulent comme suit : la pré-domiciliation bancaire, la domiciliation bancaire, la remise est suivie par la remise des documents ensuite le paiement, par contre le crédit documentaire est suivi par la détermination de sa forme, ensuite l'envoi des marchandises et documents, ainsi que le transfert des documents et le transfert des fonds dans la réalisation du Credoc, les deux se terminent par l'apurement.

Conclusion générale

Conclusion générale

Aujourd'hui, la globalisation des échanges à rendu le commerce extérieur plus évolué, et dans lequel les opérateurs économiques sont accompagnés dans leurs activités par des institutions comme l'OMC qui traite des règles commerciales entre les pays. Sa fonction principale est de promouvoir autant que possible le bon fonctionnement, la prévisibilité et la liberté de l'échange.

Sur la base des éléments développés dans ce travail, nous pouvons, conclure que le rôle des banques ne se limite pas au financement des entreprises, qu'elles soient exportatrices ou importatrices. A ce titre, la banque accompagne les importateurs et les exportateurs dans leurs opérations commerciales avec le reste du monde.

Au terme de notre travail qui porte sur l'étude du rôle des banques dans le financement de commerce extérieur, nous pensons avoir atteint notre objectif d'expliquer le rôle des banques dans le financement du commerce extérieur.

Pour répondre à notre problématique de recherche, nous avons divisé notre travail en deux parties. Une partie théorique, composée de deux chapitres, le premier a porté sur le revue théorique et le deuxième sur les différentes mesures et risques inhérents du commerce extérieur ainsi que les garanties bancaires. une partie empirique, dans laquelle une enquête a été menée au niveau de la BEA. Ici, nous avons utilisé un guide d'entretien et deux études de cas visant à expliquer le déroulement d'une remise documentaire et d'un crédit documentaire au sein de la Banque Extérieure d'Algérie.

A travers l'analyse des résultats obtenus dans notre enquête et les réponses fournies par l'organisme d'accueil lors des entretiens, nous pouvons constater cela :

La Banque Extérieure d'Algérie travaille avec les moyennes et grandes entreprises, le service du commerce extérieur est chargé des opérations de domiciliation, du crédit documentaire et remise documentaire. Il accompagne les opérateurs économiques pour un bon déroulement des opérations.

Dans le cadre du financement du commerce extérieur, la BEA participe dans les projets qui se caractérisent par des durées à long terme, généralement dans le secteur de l'industrie. son partenaire principal est l'EPE, ses obstacles se résument seulement autour des notions : risque de change, risque d'insolvabilité des clients. Toutefois, ces risques sont rarement rencontrés par la banque.

Les techniques de paiement utilisées au sein de la banque extérieur d'Algérie sont la remise documentaire qui vient en premier place et suivi de la technique de crédit documentaire en deuxième place.

Conclusion générale

On peut conclure que l'intermédiation bancaire sert l'économie d'une façon générale, et particulièrement le commerce extérieur, parce que sans elle l'importateur ne reçoit pas sa marchandise à la frontière et l'exportateur ne sera pas payé.



Liste des annexes

Liste des annexes remise documentaire

Annexe n°1 : demande d'ouverture de domiciliation

Annexe n°2: La facture commercial

Annexe n°3 : Facture proforma

Annexe n°4 : Certificat d'origine

Annexe n°5 : Document de transport (bill of lading)

Annexe n°6 : Effet de commerce

Annexe n°7 : attestation d'engagement

Annexe n°8 : Document SWIFT

Annexe n°9 : ordre de virement

Annexe n°10 : bordereau de la remise

Annexe n°11 : l'apurement de l'opération de la remise documentaire

Annexe n°12 : avis de débit

Liste des annexes du crédit documentaire

Annexe n°1 : dossier de domiciliation bancaire

Annexe n°2: lettre d'engagement

Annexe n°3 : demande d'ouverture de domiciliation

Annexe n°4 : avis de débit

Annexe n°5 : demande d'ouverture du Credoc irrévocable et confirmée ou irrévocable et non confirmée

Annexe n°6 : facture pro forma

Annexe n°7 : facture définitive

Annexe n°8 : connaissance

Annexe n°9 : certificat d'origine

Annexe n°10 : avis de débit

Annexe n°11 : l'apurement de l'opération du crédit documentaire



Bibliographie

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrage

- ANDREE LEVY-LONG, « l'argent, la finance et le risque », Edition Odile Jacob, Paris, 2006.
- Avenel, Jean-David, « l'essentiel des risques de l'entreprise à l'international », lextenso Editions, Paris, 2015.
- BEITTON-A, « Dictionnaire des sciences économiques », 2^{ème} Édition Armand Colin, Paris 2007.
- Didier-Pierre MONOD « moyens et techniques de paiements internationaux », 4^{ème} Edition, Edition ESKA 2007.
- 7Amel DOUKH, « le rôle des banques dans le financement des contrats international cas la BEA », 2005
- Donneger, Anneboffy, « commerce international », Edition hachette pierre, Paris, 2009.
- ERIC LAMARQUE « gestion bancaire », Edition e-node /Prarson éducation France, Paris, 2003.
- G. Legrand, H. Martini: commerce international, 3^{ème} édition, DUNOP, paris, 2010.
- GONDA ZADA Ibrahim, « gestion des risques bancaires liés au financement du commerce extérieur par les établissements bancaires, Bamako, maitrise en science et technique du commerce international ».
- H.MARTINI, G.LEGRAND, commerce international, 2^{ème} édition DUNOD, Paris 2008.
- Heddad.S « le crédit documentaire », 1^{ère} Edition, 2000.
- Klein Jean et Mario Bernard, « Gestion et stratégie financière internationale », Edition Dunod, 1985.
- IDIR KSOURI, « le contrôle du commerce extérieur et des changes », 2006, édition G.A.L, Alger.
- K.CHEHRIT, dictionnaire des termes de finance, banque, bourse, assurance, impôt, fiscalité, 2^{ème} édition grand Alger livres, 2004.

Bibliographie

- Lazary « Le commerce international à la portée de tous », Edition Dalloz, Paris, 2005.
- Lahlou Moussa, « Crédit documentaire : instrument de garantie de paiement, financement du commerce international », 1999.
- S. Piédelièvre, instruments de crédit et de paiement, 8^{ème} édition DALLOZ, Paris.
- V.MEYER, C.ROLIN, technique du commerce international, édition Marie-Odile Morin, France, 2005.
- Y. Crozet, B. Belletante, P-Y Gomez, B. Laurent, dictionnaire de banque et bourse, édition Armand Colin, Paris.

Mémoire

- ANNOUN.K, « rôle des banques dans le financement du commerce international », FSEGSC, UMMTO, 2011/2012.
- AZZOUZ Younes, « Développement Financier et Croissance Economique » thèse de magister, Université Abou Bekr Belkaïd Tlemcen, Janvier 2016.
- BOURAHLI Ahmed Toufik, « Problématique de l'Etat dans les transitions à l'économie de marché » Thèse de doctorat sciences en sciences économiques, Université Constantine II, 2013/2014.
- BENMALEK Riad, « La réforme du secteur bancaire en Algérie » Mémoire de maîtrise en sciences économiques, Université des sciences sociales Toulouse I, Année universitaire 1998-1999.
- BOUALI Fadia « Le rôle des banques dans les échanges économiques Internationaux en matière de crédit- », Mémoire de magister en droit bancaire et financier international université d'Oran.2011/2012.
- CHERIGUI Chahrazed « Le Financement Du Commerce Extérieur Par Les Banques Algériennes » Mémoire De Magister En Droit Bancaire et Financier, Faculté de Droit de l'Université d'Oran, 2013-2014
- CHERROU Kahina, « La compétitivité dans le cadre de la mondialisation » mémoire de Magister en Economie et finance internationales, Université de Tizi-Ouzou, année 2014.
- HAMDANI Ibtissem, MENGUELTI Mohamed, « Rôle des Banques Dans le Financement Du Commerce Extérieur », Mémoire De Master En Droit des Affaires 2016/2017

Bibliographie

-KAHOUADJ. H, KRIM. H, « nouvelles techniques de financement du commerce extérieur », Idem, UMMTO, 2007/2008.

-ZOURDANI Safia, « Le financement des opérations du commerce extérieur en Algérie » Mémoire de Magister en Sciences Economiques, Université de Tizi-Ouzou 2011/2012.

Revue

-Alain Cerles, « le cautionnement et la banque », 2004 Revue Banque Édition.

-Martini, Hubert, « Crédit documentaire, lettre de crédit, stand-by, caution garanties », Paris, 2007, Revue banque.

Site internet

www.journaldunet.fr

www.mataf.net

www.linternaute.fr

www.glossaire-international.com

www.wikimémoire.net

www.garanties_internationales.com.

www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/risque-de-change.html.

www.logistique-conseil.org.

www.actualitesdroitohada.com/les-obligations-des-parties-au-contrat-de-vente-commerciale.

www.objectif-import-export.fr.

[Www. Incoterms- fiche technique n°5.fr](http://Www.Incoterms-fiche-technique-n5.fr).

www.banque-info.com/lexique-bancaire/swift.

[www.la finance pour tous.com la carte bancaire avantages et inconvenients](http://www.la-finance-pour-tous.com/la-carte-bancaire-avantages-et-inconvenients).

[www.ICC Uniform Rules for Demand Guarantees.fr](http://www.ICC-Uniform-Rules-for-Demand-Guarantees.fr).

www.glossaire-international.com/garantie-de-soumission-bid-bond.html.

www.garanties_internationales.com.

www.marchépublic-retenu-garantie.html.



Liste des annexes

Liste des annexes remise documentaire

Annexe n°1 : demande d'ouverture de domiciliation

Annexe n°2: La facture commercial

Annexe n°3 : Facture proforma

Annexe n°4 : Certificat d'origine

Annexe n°5 : Document de transport (bill of lading)

Annexe n°6 : Effet de commerce

Annexe n°7 : attestation d'engagement

Annexe n°8 : Document SWIFT

Annexe n°9 : ordre de virement

Annexe n°10 : bordereau de la remise

Annexe n°11 : l'apurement de l'opération de la remise documentaire

Annexe n°12 : avis de débit

Liste des annexes du crédit documentaire

Annexe n°1 : dossier de domiciliation bancaire

Annexe n°2: lettre d'engagement

Annexe n°3 : demande d'ouverture de domiciliation

Annexe n°4 : avis de débit

Annexe n°5 : demande d'ouverture du Credoc irrévocable et confirmée ou irrévocable et non confirmée

Annexe n°6 : facture pro forma

Annexe n°7 : facture définitive

Annexe n°8 : connaissance

Annexe n°9 : certificat d'origine

Annexe n°10 : avis de débit

Annexe n°11 : l'apurement de l'opération du crédit documentaire

annexe 04



Domiciliation
بنك الجزائر الخارجي
Banque Extérieure d'Algérie

Madames, Messieurs :

Nous vous prions de bien vouloir vous présenter à nos guichets le : **15/10/2017 à 10:00** munis des documents suivants :

La demande de domiciliation model en vigueur, dument renseignée et signée par le client importateur ou le gérant d'entreprise mandaté.

La facture pro forma ou contrat commercial ou autres documents prévus par le règlement 07/01 du 23/02/2007.

L'attestation fiscale et parafiscale.

L'attestation de conformité pour les produits destinés à la revente en l'état , délivrée par les services du Ministère du Commerce .

La quittance de la taxe de domiciliation pour les opérations de biens destinés à la revente en l'état,délivrée par la direction des impôts de wilaya/recette des impôts.

L'autorisation ou visa technique délivré par les Ministeres concernés pour l'importation de certains produits réglementés.

L'attestation de transfert de fonds bancaires et paiement de la tax de 3% pour les opérations d'importation de services, délivrée par la direction des impôts territorialement compétente.

Le bilan et le tableau des comptes de resultats de l'entreprise tels que déclarés à l'administration fiscale (bilan fiscal).

Pour les importations destinées aux besoins de l'exploitation: une lettre d'engagement de l'opérateur certifiant

que la marchandise à importer ne sera pas destinée à la revente en l'état.

Société: 11 Boulevard Colonel Amirouche- Alger

Alger Gare - R.C.0011452 B 00

Capital de 100 000 000 000 DA

BEA

La Banque à la Hauteur de

Vos Aspiration

Demande de Domiciliation Bancaire

Type de la domiciliation : IMPORTATION

Numéro de la domiciliation : 83761

Nom du Raison Sociale : **MAKODDA WILAYA** IKHOUFA MOUJAS

Capital Social : 50000000

Nom du Gérant : **MAKODDA WILAYA** IKHOUFA MOUJAS

N° téléphone :

EMAIL : établissements.moujas@gmail.com

Compte Bancaire :

Adresse : BLOC ADM ILOT 109 LOCAL 19 CHABET EL AMEUR BOUMERDES



Messieurs, Mesdames,

Conformément aux dispositions réglementaire en vigueur, notamment celles édictées par le Règlement du 07/01/2004 (02/2007) relatif aux règles applicables de transactions courantes avec l'étranger, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la domiciliation de l'opération cités-ci après :

Nature de la Marchandise/ Bien ou Service : **TEKNOMAR BRAND INDUSTRIAL TYPE OF ETHYLENE OXIDE STERILIZATION**

Origine de la Marchandise : **ESPAGNE**

Facture Proforma N° : **PHENIXFP03**

Date de l'Facture : 07-08-17

Finalet Economique : **FONCTIONNEMENT**

Fournisseur (Non de la Société Etrangère) :

Adresse du Fournisseur : **OSTIM OSB MAH 1269 CADE NO 29 OSTIM YENIMAHALLE ANKARA**

Telephone du Fournisseur : +34 937 270 260

Montant : 230 000,00

Type Devise : EUR

Code Douanier / Nature Exacte du Service : 8419.20.00.00

Mode paiement : **CRÉDIT DOCUMENTAIRE**

Incautem : **CR**

N° du Registre de Commerce : 15/00-0047621 B 09

02/000/01/00

N° Licence d'importation :

CR 100 000 010 50

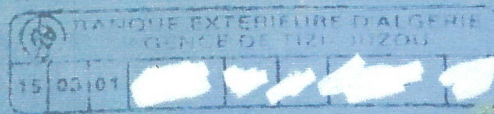
REF Agrément d'exercice d'activité :

N° D'identification Fiscale (NIF) : 069150

N° D'identification Statistique (NIN) : 001

Adresse du Bureau de rattachement des impôts : **ZONE D'ACTIVITE COMMUNE MAKODDA WILAYA TIZI-OUZOU ALGERIE**

Aussi, Nous nous dégageons la Banque Extérieure d'Algérie de toute responsabilité pouvant résulter de la non réalisation de cette opération



MOUJAS Abdelmalek
Gérant

Nom, Cachet et Signature du gérant
Chabert Am
N° de l'opération : 15

annex 05

ANNEXE -1-
(D.R. NR 22/83)

TELEPHONE - 034

16 OCT. 2017

Agence de Régulation des Transports

NOM ET ADRESSE :
L'ORDONNATEUR :

BANQUE EXTERIEURE D'ALGERIE
AGENCE : T.I.Z.I. ALGER

OBJET/ : Demande d'ouverture de crédit documentaire à l'importation .

Par le débit de notre capt. en DTD compte N° 23422022535, veuillez procéder par lettre / télex (1)

A l'ouverture d'un crédit documentaire libellé comme suit :

1°) Irrévocable / Irrévocable et confirmé (1).....

2°) Auprès de la Banque : Barca Popolar - SWIFT / POPUESM14

3°) Faveur de

4°) Montant maximum / environ (1) 230000000 EUR

5°) Valable au 16/10/17

6°) Utilisation à vue / contre acceptation (1) A.V.V.E

7°) Contrat : FOB - (C et F) FAS - Départ usine - Franco frontière (1) .

8°) Contre remise des documents suivants : (2)

• Facture commerciale en cinq exemplaires en 05.....exemplaires.

Jeu Complet de Connaissance ON BORD à ordre BEA NOTIFY .

• Lettre de transport Aérien Marchandise adressée au nom de BEA. LTA

• Certificat d'origine : 1 original + copie.....exemplaire.

• Bordereau de colisage : 3.....exemplaire.

Note de poids : 3.....exemplaire .

EUR 1 + EX T + certificat de conformité
certificat de garantie de 2 ans

9°) Concerne l'expédition de : l'ourefacteur de café
Suivant Facture Pro forma N° P.H.E.N.I.X.F.03.DU.07.10.8.117

10°) Embarquement PORT //// AEROPORT Port Barcelone

Destination PORT //// AEROPORT Port d'Alger

Suit d'annexe of 01

11° Expéditions partielles autorisées // Interdites .

12° Transbordements autorisés // Interdits (1) .

- (1) Rayer les mentions inutiles .
- (2) Préciser le nombre d'exemplaires .
- (3) Indiquer obligatoirement la domiciliation bancaire du bénéficiaires.

De convention expresse, les documents sont affectés par nous à titre de gage et de nantissement à la bonne fin des avances qui résulteront de votre paiement ou acceptation, ainsi qu'au remboursement de toutes sommes dont nous serins débiteurs envers vous pour quelque cause que ce soit .

La mobilisation de crédit par acceptation ne fait pas obstacles à votre demande de reconstitution de marge avant l'échéance des traites si le prix de la marchandise vient à baisser au dessous du montant total des traites acceptées.

Nous nous engageons à vous verser le montant de votre paiement à l'arrivée des documents à ALGER, déduction faite de provision versée, plus votre commission et frais accessoires et ce, quelle que soit l'issue de l'affaire pour laquelle vous aurez effectué le paiement.

Nous nous engageons, si l'assurance est soignée par nous, à vous remettre un avenant à votre profit aussitôt que nous connaissons de manière certaine l'embarquement .
Cette opération est soumise aux règles et usance uniformes relatives au crédit documentaire, approuvées Par la Chambre de Commerce Internationale et actuellement en vigueur, sous réserve de l'application des règles et usages propres aux pays ou l'opération se déroulera et qui n'auraient par adopté des règles et usages uniformes .

SIGNATURE ET CACHET DU CLIENT

[Handwritten signature and scribbles]

Cpt N°.	
Signature Vérifiée.....	
Position.....	
Bon à Exécuter.....	



① UVERTURE CREDOE

FACTURE PROFORMA

coffee and cocoa engineering

INVOICE TO:

ZONE D'ACTIVITE COMMUNE MAKOUJA WILAYA TIZI-OUZOU
ALGERIE
N° IDENTIFICATION FISCALE : 000915004762120
N° REGISTRE DE COMMERCE : 15/00-0047621 B 09

Pol Ind. Hb c/ Fibregers 27
E-43204
REUS - ESPANA
TEL/FAK: +34 937 270 260
VAT REG NO. B-43848352

ISSUE DATE	07-08-17	INVOICE NO.	PHENIXEPO3
------------	----------	-------------	------------

DESCRIPTION	PRINCIPALE	QUANTITE	VALEUR
-------------	------------	----------	--------

CHARGUEUR DE CAFE VERT		1	5.600,00 €
TORREFACTEUR POUR CAFE "TECAIRE TTA-240/NM"		1	195.200,00 €
EPERREUR POUR CAFE		1	26.200,00 €
N° ARTICLE D'IMPOSITION : 15380524501			
C&F Port D'ALGER		1	3.000,00 €

ORIGINE DE LA MARCHANDISE: ESPAGNE
PORT D'EMBARQUEMENT: PORT DE BARCELONE
DELAI DE LIVRAISON: 90 Jours a partir de la receipto L/C

PRIX C+FRETE ALGER/ALGERIE: 100% Lettre de Credit irrevocable et confirmee par une banque espagnole;
payable 100% contre documents d'expedition. Valable 120 Jours.

BANCO POPULAR.
Estadad 14-08202 SABADELL-BARCELONA-SPAIN.
SWIFT POPUESMM
IBAN ES64 0075 5972 58 0601031085

TOTAL TAXABLE 230.000,00 €
TOTAL NON-TAXABLE
TOTAL EXEMPT

TOTAL EUR	230.000,00 €
-----------	--------------

annexe 06

coffee and cocoa engineering

FACTURE A:

LOTISSEMENT AIT ABDELLAH ALI N 14
15600 TIGZIRT - ALGERIE

N° IDENTIFICATION FISCALE : 000915004762120
N° REGISTRE DE COMMERCE : 15/00-0047621 B 09

Poi: Ind. H6 c/ Flequers 27
E-43204
REUS - ESPAGNE
TEL/FAX: 34 937 270 260
VAT REG NO. B-43848852

ISSUE DATE:	28-12-17	INVOICE NO.:	17-025
-------------	----------	--------------	--------

Handwritten signature and stamp

IMPORTATION DE:
UN CHARGEUR DE CAFE VERT
TORREFACTEUR POUR CAFE (TECAIRE TTA-240/NM)
EPIERREUR POUR CAFE

N° ARTICLE D'IMPOSITION : 15380524501
MONTANT DU FRET
ORIGINE DE LA MARCHANDISE: ESPAGNE
PORT D'EMBARQUEMENT: PORT DE BARCELONE ESPAGNE
CFR PORT D'ALGER ALGERIE (INCOTERMS 2010)

SUIVANT FACTURE PROFORMA NR PHENIX-PO3 DU 07/08/2017
L/C 934ICD0000717099

ITEM DESCRIPTION	PREX UNITAIRE	QUANTITE	VALEUR
	5.600,00 €	1	5.600,00 €
	195.200,00 €	1	195.200,00 €
	26.200,00 €	1	26.200,00 €
	3.000,00 €	1	3.000,00 €



BANQUE EXTERIEURE D'ALGERIE
AGENCE DE TIZI-OUZOU

Handwritten signature
Service
E-tranger

TOTAL TAXABLE
TOTAL NON-TAXABLE
TOTAL EXEMPT
VAT AT

TOTAL EUR
230.000,00 €

annexe of

 MEDITERRANEAN SHIPPING COMPANY S.A. 12-14, chemin de Rieu - CH -1208 GENEVA, Switzerland website: www.msc.com SCAÇ Code: MSCU	BILL OF LADING No. MSCUES675253 NON-NEGOTIABLE COPY		"Port-To-Port" or "Combined Transport"(see Clause 1)
	NO. & SEQUENCE OF ORIGINAL B/L's	NO. OF RIDER PAGES 1 One	
CARRIER'S AGENTS ENDORSEMENTS: (Include Agent(s) at POD) SHIPPER'S LOAD, COUNT AND SEALED FCL/FCL		Lloyds/IMO Number: 9316103 FCL/FCL - FREE OUT "All expenses resulting from container discharge from ship's hold/deck up to the returning of empty container to empty depot, empty loading on vessel are for Merchant's account. Such costs and expenses may include but are not limited to: container shifting, restow on vessel, discharging, transferring, plugging and monitoring for reefer containers; storage and demurrage; empty container transportation and unloading when returned to empty depot, empty loading on vessel, ISPS, torn tarpaulin; repair of damaged containers, etc." The receiver is fully responsible to return the empty containers clean, in good state, without any label and free of any fees to the empty depot designated by the local agent of the Line. [Continued in the Description section]	
CONSIGNEE: This B/L is not negotiable unless marked "To Order" or "To Order of ..." here. A ORDRE B.E.A. TIZI OUZOU/034 SOCIETE ENIEM DIRECTION GENERALE BOULEVARD STITI ALI TIZI OUZOU ALGERIE		PORT OF DISCHARGE AGENT: SARL MSCA MEDITERRANEAN SHIPPING COMPANY ALGERIA Cooperative En-nahar No. 1 Les Sources - Bir Mourad Rais Alger, 16050 Phone : +213 21 563 530 Fax : +213 21 561 535	
NOTIFY PARTIES : (No responsibility shall attach to Carrier or to his Agent for failure to notify Clause 20) SOCIÉTÉ ENIEM AIT ABDELLAH ALI N 14 15600 TIGZIRT ALGERIE TIF: 000915004762120			

VESSEL AND VOYAGE NO (see Clause 8 & 9) MANSE FORTUNE - YA801A	PORT OF LOADING Barcelona	PLACE OF RECEIPT: (Combined Transport ONLY - see Clause 1 & 5.2) XXXXXXXXXXXXXXXXXX
BOOKING REF. (or) SHIPPER'S REF. 048IBC0102734	PORT OF DISCHARGE Alger, Algeria	PLACE OF DELIVERY : (Combined Transport ONLY - see Clause 1 & 5.2) XXXXXXXXXXXXXXXXXX

PARTICULARS FURNISHED BY THE SHIPPER - NOT CHECKED BY CARRIER - CARRIER NOT RESPONSIBLE (see Clause 14)

Container Numbers, Seal Numbers and Marks	Description of Packages and Goods (Continued on attached Bill of Lading Rider pages(s), if applicable)	Gross Cargo Weight	Measurement
	continued from Carrier's Agent Endorsements NEW DEMURRAGE TARIFF as from January 1st 2017 (Shipped on Board Date). Demurrage From 16th day until 22nd day: USD 18/ 20'GP - USD 36 / 40'GP - USD 20/ 20' Special Equipment (Open top, Flat rack, Platform, Tank) - USD 40/ 40' Special Equipment (Open top, Flat rack, Platform, Tank) From 22nd day to 70th day USD 36/ 20'GP - USD 72/ 40'GP - USD 40/ 20' Special Equipment (Open top, Flat rack, Platform, Tank) - USD 80/ 40' Special Equipment (Open top, Flat rack, Platform, Tank) From 70th day onwards: USD 66/ 20'GP - USD 114/ 40'GP - USD 60/ 20' Special Equipment (Open top, Flat rack, Platform, Tank) - USD 120/ 40' Special Equipment (Open top, Flat rack, Platform, Tank) Reefers containers: From 4th day until 15th day: USD 66/ 20'RF - USD 110 / 40'RF From 16th day onwards: USD 110/ 20'RF - USD 220 / 40'RF <i>Carrier has no liability or responsibility whatsoever for thermal loss or damage to the goods by reason of natural variations in atmospheric temperatures during the winter period, and / or caused by inadequate packing of the Goods for carriage in dry-van containers, and / or inherent vice of the Goods, in such temperatures.</i> Please see attached RIDER for Container / Cargo Description(s). 1 x 20' DRY VAN 1 x 40' HIGH CUBE Total Items : 112 Total Gross Weight : 8800.000 Kgs.		

FREIGHT & CHARGE: Cargo shall not be delivered unless Freight & Charges are paid(see Clause 16)

FREIGHT & CHARGES	BASIS	RATE	PREPAID	COLLECT

RECEIVED by the Carrier in apparent good order and condition (unless otherwise stated herein) the total number or quantity of Containers or other packages or units indicated in the box entitled Carrier's Receipt for carriage subject to all the terms and conditions hereof from the Place of Receipt or Port of Loading to the Port of Discharge or Place of Delivery, whichever is applicable. IN ACCEPTING THIS BILL OF LADING THE MERCHANT EXPRESSLY ACCEPTS AND AGREES TO ALL THE TERMS AND CONDITIONS, WHETHER PRINTED, STAMPED OR OTHERWISE INCORPORATED ON THIS SIDE AND ON THE REVERSE SIDE OF THIS BILL OF LADING AND THE TERMS AND CONDITIONS OF THE CARRIER'S APPLICABLE TARIFF AS IF THEY WERE ALL SIGNED BY THE MERCHANT.

If this is a negotiable (To Order / of) Bill of Lading, one original Bill of Lading, duly endorsed must be surrendered by the Merchant to the Carrier (together with outstanding Freight and charges) in exchange for the Goods or a Delivery Order. If this is a non-negotiable (straight) Bill of Lading, the Carrier shall deliver the Goods or issue a Delivery Order (after payment of outstanding Freight and charges) against the surrender of one original Bill of Lading or in accordance with the national law at the Port of Discharge or Place of Delivery whichever is applicable.

IN WITNESS WHEREOF the Carrier or their Agent has signed the number of Bills of Lading stated at the top, all of this tenor and date, and wherever one original Bill of Lading has been surrendered all other Bills of Lading shall be void.

DECLARED VALUE (Only applicable if Ad Valorem) (If not paid - see Clause 7.3) XXXXXXXXXXXXXXXXXX	CARRIER'S RECEIPT (No. of Cntrs or Pkgs rcvd by Carrier - see Clause 14.1) 2 cntrs	SIGNED on behalf of the Carrier MSC Mediterranean Shipping Company S.A. by Mediterranean Shipping Company España, S.L.U As Agent
PLACE AND DATE OF ISSUE BARCELONA 10-01-2018	SHIPPED ON BOARD DATE 10-01-2018	A 285332509

sub anexo 08



MEDITERRANEAN SHIPPING COMPANY S.A.
 12-14, chemin Rieu - CH -1208 GENEVA, Switzerland
 website: www.msc.com SCAC Code: MSCU

BILL OF LADING No. MSCUES675253
RIDER PAGE
 Page : 1 of 1

CONTINUATION PARTICULARS FURNISHED BY THE SHIPPER - NOT CHECKED BY CARRIER - CARRIER NOT RESPONSIBLE (see Clause 14)

Container Numbers, Seal Numbers and Marks	Description of Packages and Goods <small>(Continued on attached Bill of Lading Rider pages(s), if applicable)</small>	Gross Cargo Weight	Measurement
U2325840 DRY VAN Seal Number: U12962093 tare Weight: 2,180.00 kgs.	31 Package(s) of UN CHARGEUR DE CAFE VERT. TORREFACTEUR POUR CAFE (TECAIRE TTA-240/NM. EPIERREUR POUR CAFE. SUIVANT FACTURE PROFORMA NR PHENIXFP 03 DU 07/08/2017. CFR PORT D'ALGER ALGERIE (INCOTERMS 2010) L/C 034ICD0000717099	1,224.000 kgs.	
U7390299 HIGH CUBE Seal Number: U12353915 tare Weight: 3,900.00 kgs.	81 Package(s) of UN CHARGEUR DE CAFE VERT. TORREFACTEUR POUR CAFE (TECAIRE TTA-240/NM. EPIERREUR POUR CAFE. SUIVANT FACTURE PROFORMA NR PHENIXFP 03 DU 07/08/2017. CFR PORT D'ALGER ALGERIE (INCOTERMS 2010) L/C 034ICD0000717099	7,576.000 kgs.	
FRET PAYE INCOTERM mentioned strictly without prejudice to the Terms & Conditions of the contract of Carriage (see clause 14)			
Total :		8,800.000 kgs.	

PLACE AND DATE OF ISSUE
 BARCELONA
 040 10-01-2018

SHIPPED ON BOARD DATE
 10-01-2018

SIGNED on behalf of the Carrier MSC Mediterranean Shipping Company S.A.
 by Mediterranean Shipping Company España, S.L.U As Agent
A 285332508

Annexe 09

<p>1. Expedidor, Expéditeur, Consignor المرسل 发货人</p> <p>CE <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pol. Ind. H6</p> <p>C/ Flequers, 27</p> <p>E-43204 - Reus</p> <p>ESPAGNE</p>	<p>N.º 8803301</p>	<p>COPIA</p>
<p>2. Destinatario, Destinataire, Consignee المرسل اليه 收货人</p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p>LOTISSEMENT AIT ABDELLAH ALI N 14</p> <p>15600 TIGZIRT</p> <p>ALGERIE</p> <p>NIF: 000915004762120</p>	<p>COMUNIDAD EUROPEA COMMUNAUTE EUROPEENNE EUROPEAN COMMUNITY المجموعة الاقتصادية الأوروبية 欧洲共同体</p> <p>CERTIFICADO DE ORIGEN CERTIFICAT D'ORIGINE CERTIFICATE OF ORIGIN شهادة المنشأ 原产地证明</p>	
<p>4. Informaciones relativas al transporte (Mención facultativa) Informations relatives au transport (Mention facultative) Transport details (Optional) مرسله بواسطة 运输情况</p> <p>MARITIME</p>	<p>3. País de origen, Pays d'origine, Country of origin المنشأ بلد 原产国</p> <p>ESPAÑA (EU)</p> <p>5. Observaciones, Remarques, Remarks ملاحظات 备注</p> <p>L/C 034ICD0000717099</p>	
<p>6. N.º de orden, marcas, numeración, número y naturaleza de los bultos, designación de las mercancías N.º d'ordre, marques, numeros, nombre et nature des colis, désignation des marchandises Item number, marks, number and kind of packages, description of goods مواصفات البضاعة: رقم التسلسل، العلامة، رقم الطرود، عدد وطبيعة الطرود 序号；商标；号码；包装件数量和性质；商品种类；</p>	<p>7. Cantidad Quantité Quantity الكمية 数量</p>	
<p>SELON FACTURE N° 17-075 DU DATE 28/12/2017:</p> <p>IMPORTATION DE: UN CHARGEUR DE CAFE VERT TORREFACTEUR POUR CAFE (TECAIRE TTA-240/NM EPIERREUR POUR CAFE</p> <p>MONTANT DU FRET</p> <p>ORIGINE DE LA MARCHANDISE: ESPAGNE PORT D'EMBARQUEMENT: PORT DE BARCELONE ESPAGNE</p> <p>CFR PORT D'ALGER ALGERIE (INCOTERMS 2010) SUIVANT FACTURE PROFORMA NR PHENIXFP03 DU 07/08/2017</p>		

	1
	1
	1
	1

8. La autoridad que suscribe certifica que las mercancías designadas son originarias del país que figura en la casilla n.º 3
L'autorité soussignée certifie que les marchandises désignées ci-dessus sont originaires du pays figurant dans la case n°3
The undersigned authority certifies that the goods described above originate in the country shown in box 3
شهد السلطة الموقعة أدناه أن البضائع المذكورة أعلاه مصدرها البلاد المذكورة في الحقل رقم 3
签发该证当局证实上述商品原产于第3栏内所注明的国家

ADMINISTRACION DEPARTAMENTAL
Mrs. Marta Pino Vidal
Reus / Spain 08th January 2018

Lugar y fecha de expedición, nombre, firma y sello de la autoridad competente
Lieu et date de délivrance, désignation, signature et cachet de l'autorité compétente
Place and date of issue, name, signature and stamp of competent authority
مكان، وتاريخ ونسمة وتوقيع، وختم السلطة المختصة

annexe 10

بنك الجزائر الخارجي



Banque Extérieure d'Algérie

N° compte : [redacted]

Le : 21 Janvier 2018

OBJET : TIZI-DJZOU
DATE : 20/01/2018
CREDIT A AURE TOTAL PROVIS 19500 TIGZIRT
ALGERIE

[redacted]
LITISSEMENT NJT GDELLAH ALI
N 14
ALGERIE

ALGERIE
MONTES COURANTS UNDEFINIES

Montant retenu par le 100,00 %
du crédit documentaire importé
en faveur de
CETE EUROPE S.A



Montant
30.919.291,00
30.919.291,00

annexe 11

A P U K O M G M U D

Port Header

Application: Alliance Message Management
 Report type: Instance Search - Detailed Report
 Operator:
 Alliance Server Instance: Init
 Date - Time: 2018/01/21 08:41:13

Message Trailer
 (CHK:3300A4A527)
 PKI Signature: MAC-Equivalent
 End of Message

Port Content

Init From MFA-0000-000000

Message Type and Transmission

Received from SWIFT
 Priority: Normal
 Message Output Reference: 1645 180118BEXADZALA0343946012028
 Respondent Input Reference: 1645180118POPUESMMAXX1268980312

Message Header

Output Reference: FIN 754 Avis pmt/accept/negotiation
 POPUESMMXXX
 BANCO POPULAR ESPANOL, S.A.
 MADRID
 BEXADZAL034
 BANQUE EXTERIEURE D'ALGERIE
 (AGENCE DE TIZI OUZOU)
 TIZI OUZOU DZ

ES

Message Text

Référence de l'émetteur
 5972DCRF00004001
 Référence d'origine
 034ICD0000717099

: Montant principal payé/acc/négo	Date	Devise	Montant
Date: 180118	2018 Jan 18	EUR	230000, #
Currency: Devise:		EUR	EURO
Amount: Montant:	230000,		#230.000, #

→ 24/01/18

: Montant total demandé - Date - Devise - Montant
Date: 180118
2018 Jan 18
Currency: Devise: EUR
EURO
Amount: Montant: 230000, #230.000, #

: Banque depositaire du compte - Identifiant de partie - Code d'identifiant
 IdentifiantCode: Code d'identifiant:
 POPUESMM
 BANCO POPULAR ESPANOL, S.A.
 MADRID ES

: Banque bénéficiaire - Identifiant de partie - Nom et adresse
 NameAndAddress: Nom et adresse:
 BANCO POPULAR ESPANOL, S.A.
 SABADELL URB. 4
 ESTACIO 14-16
 SABADELL

Explication
 PLEASE CREDIT US VIA EBA for EUR
 230.000,00 value 180124,

Val 24/01/18

Demande de Domiciliation Bancaire

annexe 01

Type de la domiciliation : IMPORTATION

Numéro de la domiciliation : 161819

Nom ou Raison Sociale : **INDUSTRIE**

Capital Social : 4753000000

Nom du Gérant : **ABENHALL**

N_téléphone : 026 14 99

EMAIL :

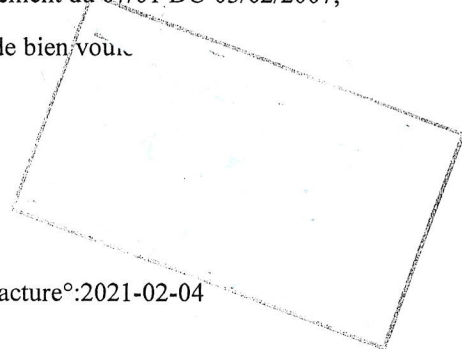
Compte Bancaire: **002200343104**

Adresse: ROUTE NATIONALE 12 BP 17 AZAZGA W TIZI OUZOU

Agence: TIZI OUZOU

Messieurs, Mesdames,

Conformément aux dispositions réglementaire en vigueur, notamment celles édictées par le Règlement du 07/01 DU 03/02/2007, relatif aux règles applicables de transactions courantes avec l'étranger, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la domiciliation de l'opération cités-ci après :



Nature de la Marchandise/ Bien ou Service : Traversées

Origine de la Marchandise : ✓

Facture Proforma N°: ✓

Date de Facture°: 2021-02-04

Finalite Economique: FONCTIONNMENT

Fournisseur (Non de la Société Etrangère): ARIMEKS DIS TICARET L.T.D. STI

Adresse du Fournisseur : YILDIZ POSTA CADDESI N° 14 EMEL APT. D:204 GAYRETTEPE 34349 BESIKTAS ISTANBUL / TU.

Téléphone du Fournisseur : 0090 (212) 251

Montant : ✓

Type Devises: ✓

Code Douanier / Nature Exacte du Service : ✓

Mode paiement: ✓

Incoterm : ✓

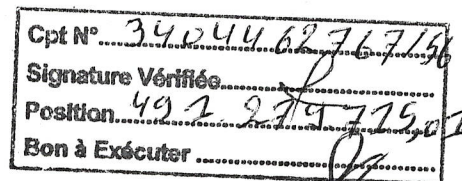
N° du Registre de Commerce : 15/00-00428

N° Licence d'importation : 6990894625

REF Agrément d'exercice d'activité:

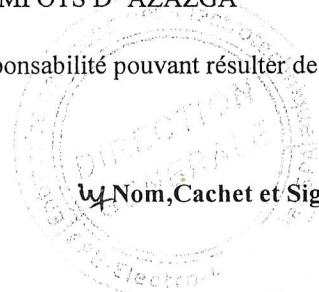
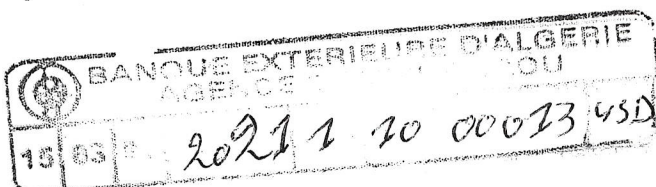
N° D'identification Fiscale(NIF): 099915004280099

N° D'identification Statistique (NIN): 099915180298802000



Adresse du Bureau de rattachement des impots : INSPECTION DES IMPOTS D' AZAZGA

Aussi, Nous nous dégageons la Banque Extérieure d'Algérie de toute responsabilité pouvant résulter de la non réalisation de cette opération.



Nom, Cachet et Signature du gérant : *AB*



بنك الجزائر الخارجي
Banque Extérieure d'Algérie

Medames, Messieurs :

Nous vous prions de bien vouloir vous présenter à nos guichets le : **03/03/2021 à 10:00** munis des documents suivants:

- La demande de domiciliation model en vigueur, dument renseignée et signée par le client importateur ou le gérant dument mandaté.
- La facture pro forma ou contrat commercial ou autres documents prévus par le règlement 07/01 du 23/02/2007.
- L'attestation fiscale et parafiscale.
- L'attestation de conformité pour les produits destinés à la revente en l'état , délivrée par les services du Ministère du Commerce .
- La quittance de la taxe de domiciliation pour les opérations de biens destinés à la revente en l'état,délivrée par la direction des impôts de wilaya/recette des impôts.
- L'autorisation ou visa technique délivré par les Ministeres concernés pour l'importation de certains produits réglementés.
- L'attestation de transfert de fonds bancaires et paiement de la tax de 3% pour les opérations d'importation de service, délivrée par la direction des impôts territorialement compétente.
- Le bilan et le tableau des comptes de resultats de l'entreprise tels que declarés à l'administration fiscale (bilan fiscal).
- Pour les importations destinées aux besoins de l'exploitation: une lettre d'engagement de l'opérateur certifiant que la marchandise à importer ne sera pas destinée à la revente en l'état.

Siège Social:11 Boulevard Colonel Amirouche- Alger

BP 323 Alger Gare - R.C.0011452 B 00

Spa au Capital de 230 000 000 000 DA

BEA
La Banque à la Hauteur de
Vos Aspirations.

annexe od

YILDIZ POSTA CADDESİ,14 DAİRE:204 GAYRETTEPE 34349 BEŞİKTAS İSTANBUL - TÜRKİYE
Tel:0090 (212) 251 4080 Telefax: (212) 251 4068

BP.17 Route National N° 12 Azazga 15300
(W) TIZI-OUZOU/ALGERIE
FAX:00213-26-14 98 02 ; Tel: 26-14 99 71
N°RC :99B00
NIF :

15.02.2021

FACTURE COMMERCIALE N° ARX2021000000023

CONTRAT n° 2020.1.006 du 10.08.2020

TRAVERSEES ET ISOLATEURS							
	NO IDENTIF	NO D'ARIMEKS	DATE DU PLAN	DESIGNATIONS	QUANT. TOTAL	PRIX UNIT. EX-WORK	PRIX TOTAL EX-WORK
1	980 221 2000 00002	CZR-EN1-630/B	5-Feb-2015	TREVERSEE EN 1/630 EN 50386 (Selon Notre Plan attaché)	620	\$ 12,00	\$ 7.440,00
2	980 221 2000 00003	CZR-EN1-1000/C	14-Sep-2012	TRAVERSEE EN 1/1000 EN 50386 (Selon Notre Plan attaché)	260	\$ 31,00	\$ 8.060,00
TOTAL EX-WORK					880		\$ 15.500,00
FRAIS TOTAL DE LA MISE A FOB							\$ 650,00
TOTAL FOB PORTS MALAISE							\$ 16.150,00
*FRET MARITIME PORT ALGER LCL. CONTENEUR 2.800,-\$							\$ 2.800,00
MONTANT TOTAL CFR ALGER-ALGERIE							\$ 18.950,00

Montant Totale CFR Port Alger-Algérie : 18.950, -\$ (Soit Dix-huit Mille Neuf Cent Cinquante dollars Américain),

Paiement : Contre Remise Documentaire Payable par une traite acceptée à 60 jours de la date de Connaissance soit 09 .02 2021 ; A TRAVERS NOTRE BANQUE

« **ALBARAKA TURK KATILIM BANKASI A.S** »KARAKÖY BRANCH,

ADRESSE: KARAKÖY MEYDANI, KARAKÖY, BEYOGLU, İSTANBUL –TURQUIE

TEL :+90 (212) 252-56-87

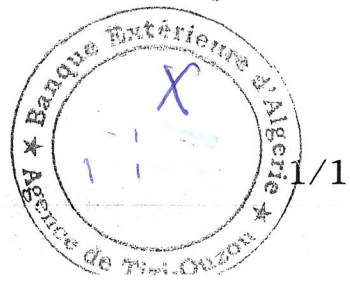
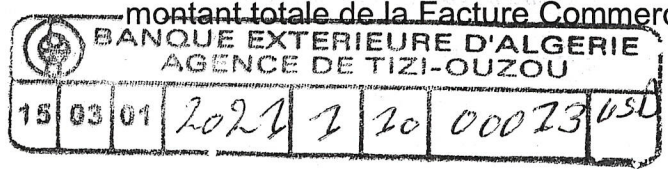
SWIFT: BTFHTRIS IBAN (USD): TR30 0020 3000 0012 0688 0000 06

Port d'embarquement : Port Kelang-Malaisie Origine: Malaisie

Port de Déchargement : Port Alger-ALGERIE

Total net weight :2.032 kg. Total gross weight : 2.330 kg. Total no. Cases : 4

La marchandise sera en propriété de la Société Arimeks jusqu'au règlement du montant totale de la Facture Commerciale à l'échéance de la traite acceptée.



annexe 03

YILDIZ POSTA CADDESİ,14 DAİRE:204 GAYRETTEPE 34349 BESİKTAS İSTANBUL - TÜRKİYE
Tel:0090 (212) 251 4080 Telefax: (212) 251 4068

BP.17 Route National N° 12 Azazga 15300
(W) TIZI-OUZOU/ALGERIE
FAX:00213-26-14 98 02 ; Tel: 26-14 99 71
N°RC :99B00 428 000
NIF :

04.02.2021

FACTURE PROFORMA N° ARX2021000000012

TRAVERSEES ET ISOLATEURS							
	NO IDENTIF	NO D'ARIMEKS	DATE DU PLAN	DESIGNATIONS	QUANT.	PRIX UNIT.	PRIX TOTAL
					TOTAL	EX-WORK	EX-WORK
1	980 221 2000 00002	CZR-EN1-630/B	5-Feb-2015	TREVERSEE EN 1/630 EN 50386 (Selon Notre Plan attaché)	620	\$ 12,00	\$7.440,00
2	980 221 2000 00003	CZR-EN1-1000/C	14-Sep-2012	TRAVERSEE EN 1/1000 EN 50386 (Selon Notre Plan attaché)	260	\$ 31,00	\$8.060,00
				TOTAL EX-WORK	880		\$15.500,00
				FRAIS TOTAL DE LA MISE A FOB			\$ 650,00
				TOTAL FOB PORTS MALAISIE			\$16.150,00
				*FRET MARITIME PORT ALGER I.CI. CONTENEUR 2.800,-\$			\$2.800,00
				MONTANT TOTAL CFR ALGER-ALGERIE			\$ 18.950,00

Montant Totale CFR Port Alger-Algérie : 18.950, -\$ (Soit Dix-huit Mille Neuf Cent Cinquante dollars Américain),

Paiement : Contre Remise Documentaire Payable par une traite acceptée à 60 jours de la date de Connaissance ; A TRAVERS NOTRE

BANQUE « ALBARAKA TURK KATILIM BANKASI A.S »KARAKÖY BRANCH,
ADRESSE: KARAKÖY MEYDANI, KARAKÖY, BEYOGLU, İSTANBUL –TURQUIE

TEL :+90 (212) 252-56-87

SWIFT: BTFHTRIS **IBAN (USD):** TR30 0020 3000 0012 0688 0000 06

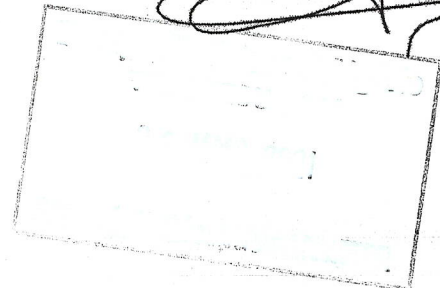
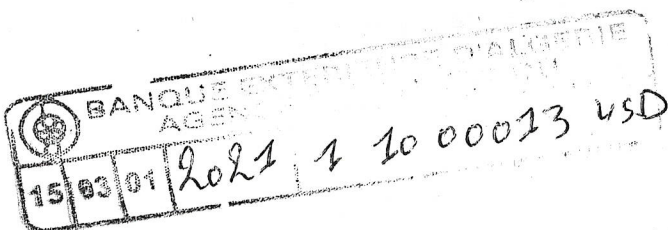
Port d'embarquement : Port Kelang-Malaisie

Port de Déchargement : Port ALGER-ALGERIE

Origine: Malaisie.

Total net weight :2.032 kg. Total gross weight : 2.330 kg. Total no. Cases : 4

La marchandise sera en propriété de la Société Arimeks jusqu'au règlement du montant totale de la Facture Commerciale à l'échéance de la traite acceptée.





annexe 04





(253)8682022062758T0482325

1. İhracatçı Consignor Expéditeur	NO T 0482325	ORJINAL ORIGINAL ORIGINAL
YILDIZ POSTA CADDESİ NO:14 EMEL APT. KAT:2 DAİRE:204 GAYRETTEPE 34349 BEŞİKTAŞ-İSTANBUL Turkey	MENŞE ŞAHADETNAMESİ CERTIFICATE OF ORIGIN CERTIFICAT D'ORIGINE	
2. Alıcı Consignee Destinataire	3. Menşe Ülkesi Country of Origin Pays d'origine	
ROUTE NATIONALE NR 12 BP 17 AZAZGA TIZI OUZOU ALGERIE NIF: 099915004280099 Algeria	Malaysia 5. Gözlemler Remarks Remarques	
4. Taşımaya İlişkin Bilgiler (Tercihle Bağlı) Transport Details (Optional) Informations relatives au transport (mention facultative)		
BY VESSEL		
6. Sıra No; kolilerin marka ve işaretleri, sayı ve türleri; eşyanın tanımı Item number; marks, numbers, number and kind of packages; description of goods Numéro d'ordre – Marques, numéros, nombre et nature des colis – Désignation des marchandises	7. Miktar Quantity Quantité	
1 4 CASES OF TRAVERSEE ET ISOLATEUR (TRANSFORMER ACCESSORIES)	2330 KGS	
8. Yukarıda Tanımlanan Eşyaların 3 Nolu Kutuda Belirtilen Ülke Menşeli Olduğu Tasdik Olunur. The Undersigned Authority Certifies That The Goods Described Above Originate In The Country Shown In Box 3 L'autorité soussignée certifie que les marchandises désignées ci-dessus sont originaires du pays figurant dans la case No 3		
Düzenleme Yeri ve Tarihi, İsim, İmza ve Yetkili Mercinin Mührü Place and date of issue, name, signature and stamp of competent authority Lieu et date de délivrance, désignation, signature et cachet de l'autorité compétente		ISTANBUL Chamber Of Commerce 16.Feb.2021

Use QR code or the website link below for the verification of the document / For Verification : <https://m.eccs.tobb.org.tr/valid.php?cid=37346302362116b0c8648d13715970>

annexe 05

OCEAN BILL OF LADING

IPPER/EXPORTER: YILDIZ POSTA CADDESİ NO: 14 EMEL APT.KAT:2 DAIRE : 204 GAYRETTEPE 34349 BESIKTAS / ISTANBUL TEL: (212) 251 4080		BILL OF LADING NO: <p style="text-align: center;">LPKGBCN12844-01</p> EXPORT REFERENCES: <div style="text-align: center;">  OCEAN LINK OCEAN LINK FREIGHT SERVICES SDN. BHD. (Co. No. 663262-M) e-mail: management@oceanlink.com.my </div>				
INSIGNEE: BP.17-RN12, AZAZGA 15.300 WILAYA DE TIZI - OUZOU ALGERIE ALGERIA NIF:099915004280099		FOR CARGO RELEASE, PLEASE CONTACT OE SHIPPING LINES SARL LOT.HAI SOLTANE, N.8 LES VERGERS - BIRKHADEM ALGIERS - 16051 ALGERIE PH: 0021323534522				
NOTIFY PARTY: BP.17-RN12, AZAZGA 15.300 WILAYA DE TIZI - OUZOU ALGERIE ALGERIA NIF:099915004280099						
ESSEL AND VOYAGE NUMBER PACAO V.1133N/CMA CGM VELA V.0ME8HW1WA						
PLACE OF RECEIPT PORT KLANG, MALAYSIA CFS		PORT OF LOADING PORT KLANG, MALAYSIA		FINAL DESTINATION ALGIERS, ALGERIA		
PORT OF DISCHARGE BARCELONA, SPAIN		PLACE OF DELIVERY ALGIERS, ALGERIA CFS		FREIGHT PAYABLE AT PORT KLANG, MALAYSIA		
MARKS & NUMBERS CONTAINER NO./SEAL NO.		NO. OF PKGS. OR CONTAINERS	KIND OF PACKAGE: DESCRIPTION OF GOODS		GROSS WEIGHT (KG)	MEASUREMENT (CBM)
ARIMEKS / TURQUIE		4 CASES	SAID TO CONTAIN : TRAVERSEE ET ISOLATEUR FREIGHT PREPAID		2,330.00	3.0000
BSIU3121596/17010638 <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> ORIGINAL ABOVE PARTICULARS DECLARED BY SHIPPER </div>						
TOTAL NUMBER OF CONTAINERS & PACKAGES (IN WORDS)		FOUR CASES(S) ONLY				
FREIGHT DETAILS, CHARGES ETC:				RECEIVED by the Carrier from the Shipper in apparent good order and condition (unless otherwise noted herein) the total number or quantity of Containers or other packages or units indicated in the space above for Carriage subject to all the terms hereof (INCLUDING THE TERMS ON THE REVERSE HEREOF) from the Place of Receipt or the Port of Loading, whichever is applicable, to the Port of Discharge or the Place of Delivery, whichever is applicable. One original Bill of Lading must be surrendered, duly endorsed, in exchange for the Goods. In accepting this Bill of Lading the Merchant expressly accepts and agrees to all its terms and conditions whether printed, stamped or written, or otherwise incorporated, notwithstanding the non-signing of this Bill of Lading by the Merchant. IN WITNESS OF the contract herein contained the number of originals stated as above have been issued, one of which being accomplished the other(s) to be void.		
<div style="text-align: center;">  As Agent For The Carrier </div>				PLACE AND DATE OF ISSUE PORT KLANG, MALAYSIA 09/02/2021 SHIPPED ON BOARD DATE 09/02/2021		
SIGNED OCEAN LINK FREIGHT SERVICES SDN. BHD. CO. NO. 663262-M				RECEIVED BY OCEAN LINK FREIGHT SERVICES SDN. BHD. CO. NO. 663262-M		

AUTHORISED SIGNATURE

annexe 26

ORIGINAL

BILL OF EXCHANGE

For 18.950.- USD

Istanbul, 15.02.2021

On **11.04.2021** for value received, please pay against this sole Bill of Exchange to the order of **ALBARAKA-KARAKÖY Branch-İstanbul-Turkey** the amount of **EIGHTEEN THOUSAND NINEHUNDRED FIFTHY** effective payment to be made in USD only, without deduction for and free of any taxes, impost, levles or duties present or future of any nature.

Payable at

BANQUE EXTERIEURE D'ALGERIE BEA AGENCE N°34

Addressee : SITE ENIEM (DIRECTION GENERALE)

BOULEVARD STITI ALI TIZI-OUZOU - ALGERIE

Account N° :

SWIFT CODE : BEXADZALXDOE

Drawn:

BP 17-RN 12-Azazga 15300

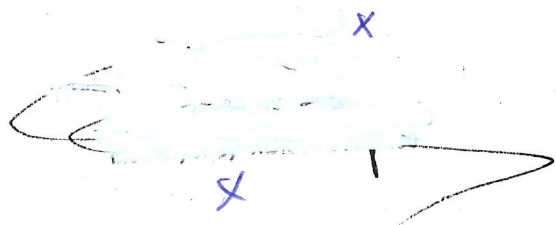
Wilaya Tizi-Ouzou

Algerie

Yıldız Posta Cad. No.:14/204

Gayrettepe ,34349-Beşiktaş

İstanbul-Turkey



annexe of

ENGAGEMENT

Je soussigné Monsieur **ELMER**, représentant légal de la Société :

Raison sociale :

Activité : Production et Commercialisation de Moteurs - Alternateurs / Groupes Electrogènes et transformateurs de distribution

Adresse : Route Nationale N° 12 - BP 17 - AZAZGA 15300

NIF :

m'engage au nom de la société à destiner les produits importés exclusivement au besoin de l'exploitation de l'entreprise et de ce fait, je m'interdis à revendre les produits en question en l'état.

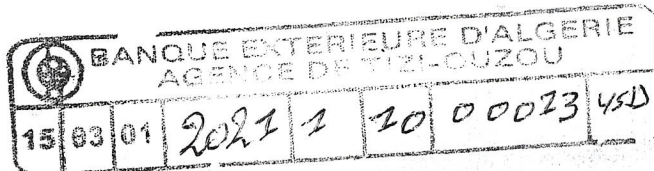
En outre, j'atteste que la quantité de traversées importée dans le cadre :

- de la commande : N° 2021.2.009 du 16/02/2021 et facture proforma N° ARX2021000000012 du 04/02/2021
- Montant : 13
- Fournisseur : **ELMER** - **Tripoli** -

Correspond aux capacités de production et aux moyens humains, matériels et de stockage de la société

Fait à Azazga, le 18 FEV. 2021

Cachet et signature



Adresse : B.P.17 Route Nationale N° 12 AZAZGA (w) TIZI-OUZOU ALGERIE

TEL:(+213) 26 14 99 71 - FAX:(+213) 26 14 98 00

Email - contact.ei@electro-industries.com Site - www.electro-industries.com

11/05/21-13:18:35

ACK034-3155-003330

1

2024 120 00023 USD

----- Instance Type and Transmission -----

Notification (Transmission) of Original sent to SWIFT (ACK)

Network Delivery Status : Network Ack

Priority/Delivery : Normal

Message Input Reference : 1315 210511BEXADZALAD0E7570375165

----- Message Header -----

Swift Input : FIN 202 Trf general entre inst fin

Sender : BEXADZALAD0E

BANQUE EXTERIEURE D'ALGERIE
(DIRECTION DES OPERATIONS AVEC L'ETRANGER - DEPART

ALGIERS DZ

Receiver : IRVTUS3NXXX

THE BANK OF NEW YORK MELLON
NEW YORK, NY US

MUR : OPE

UEFR : 793a9e4d-e828-4f76-bbbb-9aff60e4a319

----- Message Text -----

20: Numero de reference transaction

00034IRD21000021

21: Reference d'origine

203000521EXX00005

32A: Date valeur, devise et montant

Date : 12 May 2021

Currency : USD (US DOLLAR)

Amount : #18.950, #

58A: Institution beneficiaire - FI BIC

BTFFHTRIS

ALBARAKA TURK PARTICIPATION BANK

* ISTANBUL TR

----- Message Trailer -----

{CHK:B358EC0787E5}

PKI Signature: MAC-Equivalent

----- Interventions -----

Category : Network Report

Creation Time : 11/05/21 13:18:23

Application : SWIFT Interface

Operator : SYSTEM

Text

annexe 08

NIF : X

ORDRE DE VIREMENT N° 055 / 2021

Banque Exterieur d'Algérie
Agence Tizi-Ouzou

Messieurs,

Par le débit de notre compte n° X

Veillez payer à l'ordre de

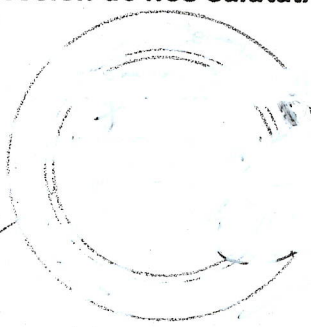
Bénéficiaire	Banque	N° Compte	Montant
X	ALBARAKA TURK	IBAN : TR30 0020	\$ 18 950,00
YILDIZ Posta Caddesi N°:14	KATILIM Bankasi	3000 0012 0688	
DAIRÉ: 204 GAYRETTEPE 34349	A.S» KARAKOY	0000 06	
BESIKTAS ISTANBUL	BRANCH ISTANBUL	Swift: BTFHTRIS	
TURQUIE	TURQUIE		
SOMME TOTALE Dix Huit Mille Neuf Cent Cinquante Dollars			\$ 18 950,00
(En toute lettres)			

Banque Exterieur d'Algérie
TIZI-OUZOU - 034
05 MAI 2021
Accusé de Réception

Fact N°: ARX2021000000023 du 15/02/2021 de 18 950,00\$ Cde N°2021 2 009
En règlement de Domiciliation Bancaire N°: 2021:1:10:00013 USD REM/DOC à 60 jours B/L

Veillez agréer, messieurs, l'expression de nos salutations distinguées

Signature Vérifiée
Position
Bon à Exécuter



Handwritten initials

annexe 10

بنك الجزائر الخارجي



Banque Extérieure d'Algérie

Domiciliation import No 001964
DOSSIER No 150301202111000013USD

3 Mars 2021 a 15:18

N° compte :

Le :

Agence: 00034 TIZI-OUZOU
Devise: DZD DINAR ALGERIEN

Type: 001 DOM IMPORT (DI)
Guichetier ..: B469

ROUTE NATIONALE NR 12 BP 17
15300 AZAZGA
ALGERIE
Casier No 0

REF. AUTORITE ..: 0999150047
Echeance: 03/03/2022
Apurement:
Terme de vente : COUT ET FRET
Code douanier ..: 8547100000 Pièces isolantes en céramique

Correspondant ..: -
YILZID POSTA CADDESI N 14
DAIRE:204 GAYRETTEPE- 34349

Pays de provenanc: 221 MALAISIE

Montant marchandise: 18.950,00 USD
Montant affretement: 0,00 USD
Montant Total: 18.950,00 USD Tx change: 160,3920000

COMMISSION DOMIC: 3.000,00 DZD
Taxe: 570,00 DZD
Nous debiterons votre compte No le 03/03/2021
selon vos instructions du 03/03/2021 de 3570,00 DZD
Date de valeur : 02/03/2021
Solde: 530.730.728,14
Disponible ...: 491.279.715,01
Autorisation : 0,00 au
Desaccords ...: VETR

DEROGATION DEMANDEE 900

amxe M

بنك الجزائر الخارجي



Banque Extérieure d'Algérie

REGLEMENT PAYE DE REMISE IMPORT NO 001470
DOSSIER NO IRD21000021

N° compte :

Le: 4 Mai 2021 a 10:59

Agence: 00034 TIZI-OUZOU
Devise: DZD DINAR ALGERIEN

Type: 002 REM IMP PAR ACCEPTATIO ROUTE NATIONALE NR 12 BP 17
Guichetier ..: B469

15300 AZAZGA
ALGERIE
Casier No 0

Remettant:
Corresp. a payer: 1006M-00001 BANK OF NEW YORK
1 WALL STREET FLOOR 8 NY 10286
NEW YORK

Mt reglt: 18.950,00 USD TX change ..: 133,6599000
Soit: 2.532.855,11 DZD

FRAIS SWIFT REM: 3.000,00 DZD
COMMISSION ENCA: 0,00 DZD
Récupération Ci: 2.532,86 DZD

Frais étranger : 0,00 USD Taxe: 1.051,24 DZD

Motif declare ..: Marchandises C.F.R.

Nous debiterons votre compte No le 09/05/2021
selon vos instructions du 04/05/2021 de 2.539.439,21 DZD
Date de valeur : 06/05/2021

Solde: 454.747.677,01
Disponble ...: 397.388.310,97
Autorisation : 0,00 au
Desaccords ..: VETR

DEROGATION DEMANDEE 930



AVIS DE DEBIT

N° compte .

Le : 12 Mai

2021

Service :

Agence : TIZI-OUZOU

Date : 11/05/2021

Type : REM IMP PAR ACCEPTATION

Dossier : TRD21000021

ROUTE NATIONALE NR 12 BP 17
15300 AZAZGA
ALGERIE
Cassier No 0

DIMAR ALGERIEN

CSB CHARC/EXPL E.R.A. PERS. MO

Motif :

Frais

Montant

RELEMENTS IMPORT

2.528.286,26

REF :
Marchandises C.F.R.

MONTANT :
AU COURS DE 18.950,00 USD
133.4188000

FRAIS SWIFT REMDDC

3.000,00

Récupération de

2.528,29

Taxes

1.050,38



Table de matière

Remerciements.....	I
Dédicace.....	II
Liste des abréviations.....	II
Liste des tableaux et figures.....	III
Sommaire.....	V
Introduction générale.....	01
Chapitre I : cadre conceptuel sur le financement des banques.	
Introduction.....	04
Section 01: Définition des concepts de base.....	04
1 Définition établissement de crédit.....	04
1.1 Définition de la banque.....	04
1.1.1 Première définition.....	04
1.1.2 Deuxième définition.....	04
1.1.3 Troisième définition.....	05
2 Définition autofinancement.....	05
2.1 Définition du mot financement.....	05
2.1.1 Selon le JDN.....	05
3 Le commerce extérieur.....	06
4 Définition du commerce extérieur.....	06
4.1.1 Définition simple du dictionnaire.....	06
4.1.2 Selon le glossaire international.....	06
Section 02: Techniques du financement Extérieur.....	06
1 Techniques de financement à court terme.....	07
1.1 Le crédit de préfinancement.....	07
1.1.1 Définition.....	07
1.1.2 Caractéristique.....	07
1.2 Affacturage.....	07
1.2.1 Définition.....	07
1.2.2 Les étapes de l'affacturage.....	08
1.3 Les avances en devises.....	08
1.3.1 Définition.....	08
1.3.2 Procédure.....	09
1.4 Mobilisation des créances nées sur étrangères.....	09
1.4.1 Définition.....	09
1.4.2 Procédure.....	10
2 Techniques de financement moyen et long terme.....	10
2.1 Crédit fournisseur.....	10
2.1.1 Définition.....	10
2.1.2 Déroulement de crédit fournisseur.....	10
2.2 Crédit acheteur.....	11
2.2.1 Définition.....	11
2.2.2 Caractéristiques générales du crédit acheteur.....	11
2.3 Crédit-bail international.....	11
2.3.1 Définition.....	12
2.3.2 Caractéristique du Crédit-bail international.....	12
3 Autres techniques de financement à moyen et à long terme.....	12
3.1 Fourfaitage.....	12
3.1.1 Définition.....	12

Sommaire

3.1.2	Caractéristique du fourfaitage	13
3.2	Confirmation de commande	13
3.2.1	Définition.....	13
3.2.2	Procédure.....	14
3.3	Crédit financier.....	14
3.3.1	Définition.....	14
3.3.2	Caractéristique.....	14
Section 03 : Différentes techniques de paiement		15
4	Système Swift.....	15
4.1	Définition.....	15
5	Les effets de commerce	16
5.1	La lettre de change.....	16
5.1.1	Définition.....	16
5.2	Billet à ordre	16
5.2.1	Définition.....	16
6	D'autres instruments de paiement.....	16
6.1	Chèque.....	16
6.1.1	Définition.....	16
6.2	Le virement international	16
6.2.1	Définition.....	16
7	Technique de paiement documentaire	17
7.1	Crédit documentaire	17
7.1.1	Définition.....	17
7.1.2	Mécanisme de crédit documentaire	18
7.2	Remise documentaire	19
7.2.1	Définition.....	19
7.2.2	Mécanisme de la remise documentaire.....	19
Conclusion.....		20
Chapitre II : mesures de financement extérieur, risques et garanties bancaires		
Introduction		21
Section 1 : Différents mesures de financements extérieurs et les risques liés au commerce extérieur.....		21
8	Différents mesures de financements extérieur	21
8.1	Les Incoterms	21
8.1.1	Définition.....	21
8.1.2	Intérêt des incoterms	22
8.1.3	Les différentes familles	22
8.2	La domiciliation bancaire	24
8.2.1	La domiciliation d'importation.....	25
8.2.2	La domiciliation d'exportation.....	25
9	Les risques liés au commerce extérieur.....	26
9.1	L'apparition des risques	26
9.1.1	Le risque de fabrication	26
9.1.2	Le risque de crédit	26
9.1.3	Le risque technique	26
9.2	Nature du risque	27
9.2.1	Risque politique – risque « pays »	27
9.2.2	Risque économique	27
9.2.3	Risque de change.....	27

Sommaire

9.2.4	Risque juridique.....	27
9.2.5	Risque technologique	28
9.3	Les risques liés aux techniques de paiement	28
9.3.1	Le risque pour le client	28
9.3.2	Le risque pour la banque	29
9.3.2.1	Risque pour la banque donneuse d'ordre	29
9.3.2.2	Risque pour la banque correspondante.....	29
9.3.3	Risque de remise documentaire.....	29
9.3.4	Risque de crédit documentaire	30
9.3.4.1	Les risques pris par la banque émettrice	30
9.3.4.2	Le risque pris par la banque notificatrice	30
9.3.4.3	Les risques pris par l'acheteur	30
9.3.4.4	Les risques pris par le vendeur	30
9.4	Risque crédit	30
Section2 : Les garanties bancaire		30
10	Le cautionnement	31
11	La garantie à première demande.....	31
12	Les garanties en faveur de l'importateur	31
12.1	Garantie de soumission.....	31
12.2	La garantie de restitution d'acompte (advancepayment bond).....	31
12.3	La garantie d'exécution de contrat (performance bond)	31
12.4	La garantie de retenue de garantie (retention money bond).....	32
13	Les garanties en faveur de l'exportateur	32
13.1	La lettre de crédit stand-by	32
13.2	Le crédit documentaire	32
14	Les autres garanties	32
14.1	Garantie directe	32
14.2	Garantie indirect	33
Conclusion		34
Chapitre III : analyse d'une opération d'importation. Cas : remise documentaire et crédit documentaire		
Introduction.....		35
Section 1:Présentation de l'organisme d'accueil banque extérieur d'Algérie		35
15	Présentation de la banque extérieur d'Algérie.....	35
15.1	Organigramme de la BEA	36
15.2	Historique de la BEA	36
15.3	Activités du commerce extérieur au sein de la BEA.....	37
15.4	Mission de la banque extérieur d'Algérie en commerce extérieur.....	38
Section 2 :Cadre méthodologique		38
16	Approche de la recherche	38
16.1	Définition approche qualitative	38
16.2	Définition approche quantitative	38
16.3	Définition approche mixte.....	39
17	Stratégie de recherche.....	39
18	Justification de choix de service commerce extérieur de la BEA	40
19	Collecte des données	40
19.1	Outil de collecte de donnée	40
19.2	Constructions de notre guide d'entretien.....	40
Partie 01 : cadre générale sur la BEA.....		40
Partie 02 : Les activités de BEA.....		41

Sommaire

Partie 03 : instrument de paiement	41
Partie 04 : cadre générale du financement.....	41
20 Méthode d'analyse des données	42
20.1 Analyse de contenu.....	42
20.1.1 La validation	42
20.1.2 La fiabilité	42
20.1.3 L'exhaustivité	42
20.1.4 La précision	42
20.1.5 L'intégrité.....	42
20.1.6 L'actualité	42
Section 3 : analyse des résultats	43
21 Remise documentaire et crédit documentaire au sein de la BEA.....	43
21.1 Déroulement de la remise documentaire au sein de la BEA	43
21.1.1 Première étape	43
21.1.2 La deuxième étape : domiciliation	43
21.1.3 Troisième étape : ouverture de la remise documentaire.....	44
21.1.3.1 Remise documentaire a vue.....	44
21.1.3.2 Remise documentaire à terme.....	44
21.2 Déroulement de crédit documentaire au sein de la BEA.....	45
21.2.1 Pré-domiciliation bancaire.....	45
21.2.2 Domiciliation.....	45
21.2.3 Ouverture de crédit documentaire	46
21.2.3.1 Détermination de la forme de Credoc	46
21.2.3.2 Envoie des marchandises et documents.....	46
21.2.4 Réalisation de crédit documentaire	47
21.2.4.1 Transfert des documents	47
21.2.4.2 Transfert des fonds	47
21.2.4.3 Remises des documents	47
21.2.5 L'apurement du dossier	48
21.2.5.1 Dossier apuré	48
21.2.5.2 Dossier en insuffisance de règlement	48
21.2.5.3 Dossier en insuffisance d'expédition.....	48
21.2.5.4 Dossier annulé	48
22 Analyse de résultat d'étude	48
22.1 Les résultats lié au traitement des données de guide d'entretien.....	48
22.1.1 Partie 1 : cadre générale de la BEA.....	49
22.1.2 Partie 2 : les activités de la banque.....	50
22.1.3 Partie 3 : Instrument de paiement.....	51
22.1.4 Partie 4 : Cadre générale de financement	52
Conclusion.....	53
Conclusion générale.	54
Liste des annexes.....	56
Bibliographie.	81
Résumé	

Résumé

Résumé

Au cours du traitement de notre thème sur le rôle des banques dans le financement du commerce extérieur, une étude de cas a été réalisée au sein de la Banque extérieure d'Algérie.

Cette étude a pour but de déterminer le rôle des banques dans le financement des entreprises exportatrice et importatrice.

Les résultats les plus importants de cette étude montrent que l'intermédiation bancaire fournisse un bon déroulement des opérations commerciales et assurer les droits des deux opérateurs économiques comme étant un engagement irrévocable de la banque qui couvrent les risques durant ce type d'opération. Elle est également considérée comme un instrument de paiement international, parce qu'elle présente des moyens de paiement dans ce domaine.

Mots clés : banque, financement, commerce extérieur, risque international, garantie bancaire, SWIFT, crédit documentaire, remise documentaire, incoterms, domiciliation bancaire.

Abstract

During the treatment of our theme on the role of banks in the financing of foreign trade, a case study was carried out within the External Bank of Algeria.

The purpose of this study is to determine the role of banks in financing exporting and importing companies.

The most important results of this study show that banking intermediation provides a smooth conduct of commercial operations and ensures the rights of the two economic operators as an irrevocable commitment of the bank that cover the risks during this type of operation. It is also considered to be an international payment instrument because it presents payment means in this area.

Keywords: bank, financing, foreign trade, international risk, bank guarantee, SWIFT, documentary credit, documentary remittance, incoterms, bank domiciliation.